

TAILLÉE SUR MESURE

FAITS SAILLANTS FINANCIERS

Chiffres clés

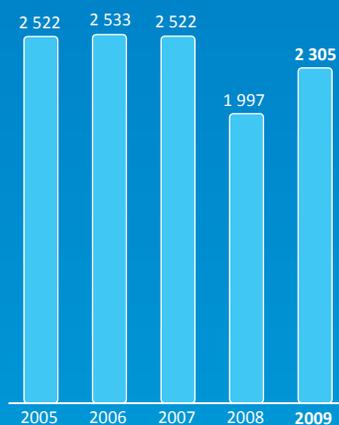
(en milliers de dollars)

	2009	2008
Exploitation		
Chiffre d'affaires	719 930	928 331
Perte nette	(244 606)	(261 050)
Situation financière		
Actif total	2 304 888	1 997 049
Dette à long terme	103 828	128 082
Capitaux propres*	1 950 627	1 690 698

* Les capitaux propres excluent le cumul des autres éléments du résultat étendu.

Actif total 2005-2009

(en millions de dollars)



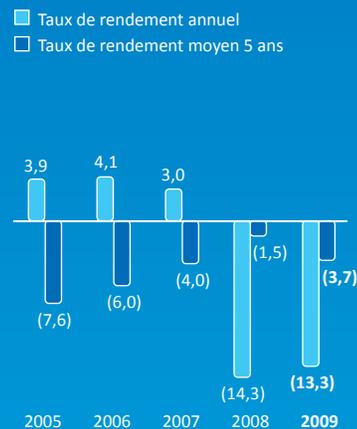
Bénéfice (perte) net 2005-2009

(en millions de dollars)



Taux de rendement 2005-2009

(en pourcentage)



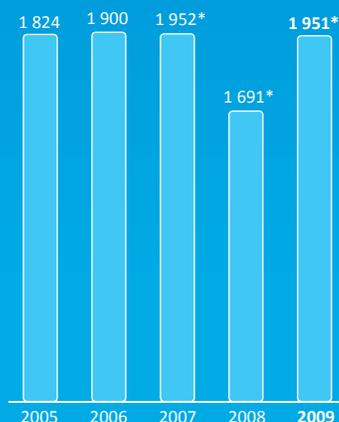
Fonds investis 2005-2009

(en millions de dollars)



Capitaux propres 2005-2009

(en millions de dollars)

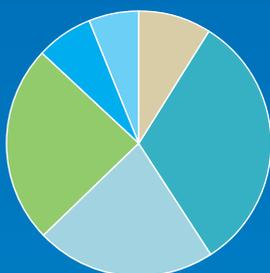


* Les capitaux propres excluent le cumul des autres éléments du résultat étendu.

RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE

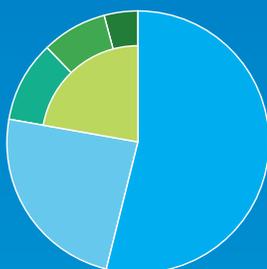
Au 31 décembre 2009

Selon le secteur
d'activité



	Pourcentage de l'actif sectoriel
Agroalimentaire	9 %
Mines, Matériaux, Énergie, Environnement	32 %
Mines, Matériaux	22 %
Énergie, Environnement	24 %
Produits forestiers	7 %
Technologies et Sciences de la vie	6 %
Technologies	
Sciences de la vie	

Selon l'origine
du partenaire principal



	Nombre de participations	Pourcentage des fonds investis
Québec	38	54 %
Canada (excluant le Québec)	17	24 %
À l'étranger :	16	22 %
Europe	7	10 %
États-Unis	6	8 %
Autres	3	4 %

	Faits saillants financiers
	Répartition du portefeuille
05	Mission
06	Impacts économiques 2009
08	Message du président du conseil d'administration
09	Message du président-directeur général
11	Revue des activités
21	Développement durable
27	Revue financière
69	Conseil d'administration et gouvernance
83	Dirigeants de la Société

POUR DÉVELOPPER

AVEC SES SOLUTIONS ADAPTÉES AUX BESOINS DES ENTREPRISES, LA SGF A PERMIS À DES SOCIÉTÉS DU SECTEUR MINIER, DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS (TIC) ET DES SCIENCES DE LA VIE D'ALLER DE L'AVANT AVEC DES PROJETS DE CROISSANCE.

POUR APPUYER

AVEC SON EXPERTISE APPROFONDIE DANS LA GESTION DE DOSSIERS COMPLEXES, LA SGF A AIDÉ SES PARTENAIRES MANUFACTURIERS À PRENDRE LES BONNES DÉCISIONS POUR PROTÉGER LEURS TRAVAILLEURS ET TRAVERSER LA TEMPÊTE.

POUR CONSOLIDER

AVEC SA PENSÉE STRATÉGIQUE ET SA CAPACITÉ D'INVESTISSEMENT,
LA SGFA APPUYÉ DES ENTREPRISES DU SECTEUR FORESTIER AFIN QU'ELLES
SOIENT MIEUX POSITIONNÉES POUR LA REPRISE.

POUR INNOVER

AVEC SA CONNAISSANCE DES SECTEURS DE POINTE, LA SGF SOUTIENT L'INNOVATION ET RENOUVELLE SES APPROCHES, COMME EN TÉMOIGNE LA CRÉATION D'UNE COENTREPRISE DE FINANCEMENT POUR APPUYER LES VENTES D'UN CHEF DE FILE MONDIAL DE L'INDUSTRIE AÉROSPATIALE.

POUR RÉALISER SA MISSION

LA SGF, HOLDING INDUSTRIEL ET FINANCIER, A POUR MISSION DE RÉALISER DES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, NOTAMMENT DANS LE SECTEUR INDUSTRIEL, EN COLLABORATION AVEC DES PARTENAIRES ET À DES CONDITIONS DE RENTABILITÉ NORMALES, CONFORMÉMENT À LA POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC.

RÉSOLUMENT ENGAGÉE DANS DES PROJETS DE CROISSANCE ET PORTEURS D'AVENIR POUR NOTRE ÉCONOMIE, LA SGF S'APPLIQUE AU QUOTIDIEN À :

LA RÉALISATION
DE PROJETS STRUCTURANTS
AVEC DES PARTENAIRES
HORS-QUÉBEC

**LA CONSOLIDATION
ET L'EXPANSION** AU
QUÉBEC D'ENTREPRISES DE
SECTEURS SPÉCIFIQUES

L'ACCÉLÉRATION
DE LA CROISSANCE DES
ENTREPRISES QUÉBÉCOISES
PERFORMANTES

DEPUIS SA CRÉATION EN 1962, LA SGF TRAVAILLE SANS RELÂCHE À RENFORCER LE POTENTIEL INDUSTRIEL QUÉBÉCOIS. GRÂCE À L'EXPERTISE DE SES 107 EMPLOYÉS, À SA CAPACITÉ FINANCIÈRE ET À SA VISION STRATÉGIQUE, SON ACTION EST UNIQUE DANS LE PAYSAGE FINANCIER QUÉBÉCOIS.

POUR AVOIR PLUS D'IMPACT

EN 2009, LA SGF A INVESTI **288 MILLIONS \$**
DANS **9 ENTREPRISES**

- **3 PROJETS DE CROISSANCE**, DANS LES SCIENCES DE LA VIE, LES TIC ET LE SECTEUR MINIER
- **3 PROJETS D'ASSISTANCE** À DES CHEFS DE FILE QUÉBÉCOIS DANS LE SECTEUR MANUFACTURIER
- **3 PROJETS DE CONSOLIDATION** DANS LE SECTEUR FORESTIER

LA VALEUR MOYENNE DE SES
INVESTISSEMENTS A ÉTÉ DE **30 MILLIONS \$**

AVEC UNE PARTICIPATION
À DES PROJETS D'UNE VALEUR
GLOBALE DE PRÈS DE

1,25 MILLIARD \$

PAR LA CRÉATION DE **900 EMPLOIS**
D'AVENIR POUR UNE MASSE SALARIALE ANNUELLE DE
50 MILLIONS \$*

PAR LA CRÉATION DE **4 200 EMPLOIS**
(ANNÉES-PERSONNES) PENDANT LA PHASE D'INVESTISSEMENT
OU DE CONSTRUCTION DES PROJETS, QUI REPRÉSENTENT
UNE MASSE SALARIALE ANNUELLE DE PLUS DE
300 MILLIONS \$*

EN ASSURANT UNE PROTECTION POUR
11 200 TRAVAILLEURS
DU SECTEUR MANUFACTURIER DUREMENT TOUCHÉ
PAR LA CRISE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE

EN OFFRANT UN **APPUI**
STRATÉGIQUE
AU REPOSITIONNEMENT
D'ENTREPRISES FORESTIÈRES

*Données évaluées selon le modèle intersectoriel de l'Institut de la statistique du Québec.

MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Parmi les raisons qui expliquent la bonne performance relative du Québec dans cette année de crise, figure le fait que le Québec s'est doté d'outils de développement économique qui n'ont pas d'équivalent en Amérique du Nord. La SGF en fait partie.

À l'aube de ses 50 ans, la SGF aura démontré une nouvelle fois sa valeur stratégique pour le Québec. Notre organisation a répondu à l'appel de son actionnaire. Nous avons investi davantage. Nous avons déployé en un temps record de nouvelles solutions financières. Et nous sommes montés aux créneaux pour défendre nos entreprises et nourrir l'espoir. La création de richesse a été au cœur de notre action.

Au cours de cette année, les membres du conseil d'administration et de la direction auront travaillé étroitement pour faire les investissements les plus judicieux dans le respect de nos orientations stratégiques et selon des conditions optimales de rentabilité. Nous avons également mené des travaux d'importance qui ont contribué à une évolution dynamique de notre organisation.

Ainsi, nous avons complété les travaux préparatoires à l'implantation des normes comptables internationales IFRS (*International Financial Reporting Standards*); nous avons finalisé la mise en place d'une politique de gestion intégrée du risque; nous avons adopté un premier plan d'action de développement durable, un nouveau plan de développement des employés et un plan de classification des documents.

En cours d'année, le gouvernement aura par ailleurs pourvu les postes vacants au conseil d'administration en nommant à notre table des personnes de talent qui viennent enrichir notre conseil et ses trois comités d'une expérience riche, acquise dans différentes sphères de l'économie. En outre, ces nominations établissent une parité femmes-hommes à notre conseil, rendant ainsi sa composition conforme aux termes de la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État*.



Le conseil d'administration réitère toute sa confiance dans la direction de la SGF qui aura agi, au cours de cet exercice, avec rigueur et vision. Nous saluons les employés de la SGF en qui nous reconnaissons une compétence et un dévouement exceptionnels. Nous remercions notre actionnaire, le gouvernement du Québec, pour sa confiance et son appui.

A handwritten signature in black ink, which appears to read 'Jean Bazin'. The signature is stylized and fluid.

L'Hon. Jean Bazin, c.r.
Président du conseil d'administration

MESSAGE DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

L'année 2009 aura été mouvementée pour la SGF. L'exercice s'est amorcé au plus fort de la tempête économique et s'est terminé avec des signes de reprise. De façon générale, le Québec a su affronter cette crise. Des investissements publics massifs dans les infrastructures et le développement énergétique ont contribué à soutenir l'activité économique et l'emploi.

Néanmoins, la crise aura frappé rudement. Nos entreprises ont été confrontées à un resserrement du crédit, à une chute de leur valeur, à un affaiblissement de la consommation dans notre principal marché d'exportation, les États-Unis, et à une forte appréciation du dollar canadien qui a pesé sur leur compétitivité.

Au cours de cette année d'exception, la SGF se sera révélée comme une organisation taillée sur mesure pour aider les entreprises et l'économie québécoise à faire face à la crise et à préparer la reprise.

De nouveaux outils pour la SGF

Voyant dans la SGF un de ses principaux atouts stratégiques, le gouvernement du Québec, dès les premiers jours de 2009, a accru nos moyens. Il a aussi autorisé la SGF à offrir des prêts et du financement de dette en plus de son rôle traditionnel d'investisseur en capital-actions. En quelques semaines, nous avons déployé ces instruments, formé les employés, et constitué une équipe spécialement dédiée à l'analyse de crédit. Ainsi outillée, la SGF a pu proposer aux entreprises des solutions adaptées à leurs besoins, des solutions... taillées sur mesure.

Au cours de l'année, la SGF a réalisé neuf nouveaux investissements. Son niveau d'investissement totalise 288 millions de dollars, représentant 15 % des capitaux propres. La valeur moyenne de ces investissements a été de 30 millions de dollars révélant la spécificité de la SGF dans l'environnement financier québécois : un investisseur de poids.



Aux côtés des gens d'affaires et des travailleurs

Ces investissements ont permis, notamment, des acquisitions stratégiques dans le secteur forestier qui ont contribué au maintien optimal des opérations de certains fleurons de notre industrie manufacturière; ils ont pavé la voie à la croissance du secteur minier; ils ont permis d'accélérer la reprise dans les technologies de l'information et les sciences de la vie; mais surtout, ces investissements ont permis de créer ou de protéger plus de 12 100 emplois.

Pour la SGF, cet exercice se solde par des pertes significatives de 245 millions de dollars. Depuis plusieurs années, la SGF est fortement présente dans le secteur de la pétrochimie et des produits forestiers. Ces secteurs sont particulièrement éprouvés par le ralentissement économique entraînant ainsi des pertes de valeurs importantes et des dévaluations de nos placements, de l'ordre de 208 millions de dollars.

Ces résultats sont aussi le reflet de la mission de la SGF. Elle ne se défile pas et aucun refuge ne lui est accessible. Ses investissements doivent être réalisés en totalité dans des entreprises quel que soit le contexte économique. La SGF fait face au vent. La SGF est aux côtés des gens d'affaires du Québec et des travailleurs. C'est sa mission et sa fierté.

Toutefois, ses frais d'exploitation, eux, ont diminué, passant de 34 millions de dollars en 2008 à 31 millions de dollars pour l'exercice 2009, ce qui représente 1,6 % des capitaux propres. Malgré une hausse considérable du niveau d'investissement, la SGF a bien géré ses effectifs.

Tout au long de l'exercice, la SGF aura aussi consacré beaucoup de temps à conseiller ses partenaires sur les meilleurs gestes à poser pour se préparer à la reprise.

La SGF en évolution

Au cours de cette année très chargée, la SGF aura aussi élaboré et présenté au gouvernement du Québec son plan stratégique pour la période 2009-2012. Ce plan met à profit les nouveaux outils financiers de la SGF, qui lui permettent d'élargir son bassin d'entreprises partenaires. Il propose aussi un partenariat accru avec les PME et un accompagnement plus soutenu des entreprises québécoises à l'aube de leur expansion internationale.

La SGF s'est également dotée d'un premier plan d'action de développement durable qui touche à l'ensemble de ses activités et qui l'amènera sur la voie d'avenir de la réconciliation entre le développement économique et la protection de l'environnement.

C'est donc une SGF en pleine évolution qui s'engage avec confiance dans l'année 2010; une année qui sera encore chargée de défis et qui verra s'intensifier les signes de reprise. La SGF a de nombreux projets dans son pipeline et plusieurs investissements se profilent déjà à l'horizon.

Remerciements

Je tiens à exprimer ma reconnaissance la plus profonde envers tous les employés de la SGF qui ont su se mobiliser d'une manière exceptionnelle et faire une différence pour des milliers de travailleurs dans cette année de tempête.

Je remercie également le gouvernement du Québec de sa confiance, elle nous honore, et le conseil d'administration pour son appui et sa sagesse.

Tous ensemble, nous avons aidé le Québec à surmonter la crise et c'est avec la même énergie que nous allons concrétiser la reprise.



Pierre Shedleur, FCA
Président-directeur général

REVUE DES ACTIVITÉS

14	Groupe Produits forestiers
16	Groupe Mines, Matériaux, Énergie, Environnement
18	Groupe Technologies et Sciences de la vie
20	Groupe Agroalimentaire



LA SGF EN PLEINE ACTION

LA SGF EST TAILLÉE SUR MESURE POUR DÉVELOPPER, APPUYER, CONSOLIDER ET INNOVER, EN ADAPTANT SES SOLUTIONS FINANCIÈRES ET SES PROCESSUS INTERNES POUR OFFRIR DU « SUR MESURE » À SES PARTENAIRES.

Le portefeuille de la SGF est concentré à 80 % dans le secteur manufacturier qui a été, dans l'ensemble, durement secoué par la crise. Nos partenaires ont fait face à une conjonction de phénomènes tels la perte de valeur en bourse, le retrait de certains prêteurs traditionnels, le resserrement des conditions de crédit, la sévérité de la crise aux États-Unis, l'appréciation du dollar canadien et la chute des prix de plusieurs matières premières.

« Tout au long de l'année, nous avons travaillé avec nos partenaires afin de les aider à traverser la tempête. Nous les avons assistés dans la renégociation de leur financement et appuyés dans l'élaboration de plans stratégiques pour traverser la crise, et être prêts à profiter de la reprise dès ses premiers signes. » – Yves Bourque, vice-président principal, Soutien et suivi des investissements.

L'accompagnement de nos partenaires aura contribué à la bonne tenue relative du portefeuille de la SGF. Ainsi, bien qu'ils aient été affectés par la perte générale de valeur des entreprises, certains ont su demeurer rentables ou maintenir un niveau d'exploitation élevé.

Au fil des ans, la SGF a développé une expertise approfondie dans plusieurs secteurs d'activité ainsi que dans la gestion de dossiers complexes, ce qui se sera avéré fort utile en cette année exceptionnelle.

GROUPE PRODUITS FORESTIERS

« Nos partenaires ont connu une année difficile. Le ralentissement économique et le retrait du monde financier ont fait mal. Nous sommes intervenus pour endiguer des crises de liquidité, et avons fait des investissements rentables, stratégiques et porteurs d'avenir. Notre portefeuille a bien résisté, ce qui témoigne de la pertinence de notre vision pour ce secteur dans lequel la SGF garde toute sa confiance. »



Georges Kobrynsky
Vice-président principal
Investissements
Groupe Produits forestiers

En 2009, le secteur forestier était dans la tourmente. D'une part, l'effondrement de la construction résidentielle aux États-Unis a frappé de plein fouet le domaine du bois d'œuvre. D'autre part, le ralentissement général de l'économie faisait chuter la demande en papiers de toutes sortes, n'épargnant que quelques niches. De plus, l'appréciation du dollar canadien a ajouté aux problèmes de l'industrie dans ses marchés d'exportation. La SGF, partenaire de tout temps du secteur forestier québécois, aura été très active pour amortir le choc avec la conclusion de quatre investissements stratégiques.

Acquisition de deux nouveaux territoires

Au mois de mai, une entente a été conclue avec la société Smurfit-Stone en vue de l'achat, pour 60 millions de dollars, de deux territoires forestiers, totalisant près de 4 000 km², situés au nord de La Tuque, en Mauricie.

Cet investissement a permis l'atteinte de deux objectifs : assurer le maintien de la propriété québécoise de ces terres de grande valeur, connues dans la région comme le « territoire des Francs-Alleux » et renforcer le rôle stratégique de la SGF comme gestionnaire de territoire forestier. En agissant ainsi, la SGF se dote d'actifs rentables. Elle favorise la préservation de la ressource, veille à un approvisionnement dynamique des entreprises avoisinantes, et contribue à la revitalisation de l'industrie.

Une entente similaire devait d'ailleurs être bouclée en septembre, en Gaspésie. La SGF acquerrait alors pour 8,5 millions de dollars, un territoire de 4 000 hectares appartenant à Domtar : le territoire de la Seigneurie de la rivière Madeleine. Cette acquisition permet à la SGF d'accroître sa présence structurante en Gaspésie. Elle veillera à l'exploitation durable de ce territoire et cherchera à le mettre en valeur de concert avec la communauté de Rivière Madeleine et des environs.

Les territoires acquis cette année s'ajoutent à une forêt de 600 km², localisée elle aussi en Gaspésie, et achetée de la compagnie Bowater en 2006. En quelques années, la SGF s'est ainsi hissée au rang du plus important propriétaire privé de territoire forestier au Québec.

La seule scierie active toute l'année en Gaspésie

Toujours désireuse de contribuer au renouvellement de l'industrie forestière, la SGF a convenu d'une nouvelle entente avec Tembec, un partenaire de longue date. La SGF s'est ainsi portée acquéreur pour un investissement de 12 millions de dollars de Temrex, une scierie jusque-là exploitée en coentreprise. La SGF est maintenant propriétaire unique et dispose des ressources et d'une structure de coût lui permettant d'exploiter cette usine de manière rentable, même dans le contexte actuel. Elle envisage d'investir dans son développement et sa modernisation.

Un appui à Transcontinental

Au mois de juillet, la SGF a conclu un accord sur un financement à terme de 50 millions de dollars avec Transcontinental. Ce prêt a notamment procuré au premier imprimeur canadien la marge de manœuvre souhaitée pour équilibrer son bilan financier et aller de l'avant avec des projets de développement dans le domaine des nouveaux médias et des technologies internet.

Un portefeuille qui résiste bien

Malgré la sévérité de la crise, il est à signaler que certaines entreprises en portefeuille ont bien résisté. Les papetières Domtar et Cascades ont su maintenir leur rentabilité, étant dans des secteurs moins sensibles aux aléas de l'économie, tels les papiers fins et les papiers sanitaires et domestiques. Elles ont été néanmoins affectées par la baisse des valeurs boursières. Le producteur de solutions d'emballage spécialisées Induspac a lui aussi su tirer son épingle du jeu et demeurer rentable.

Tout au long de l'année, la SGF a été présente auprès de ces partenaires pour appuyer les dirigeants et orienter les efforts de gestion vers la reprise éventuelle.

NOS PRINCIPALES PARTICIPATIONS Nos partenaires	Pourcentage détenu/ investissements par la SGF au 31 mars 2010
CASCADES Public	7,8 %
DOMTAR Public	3,6 %
GESTION FORESTIÈRE LACROIX	100 %
GESTION FORESTIÈRE ST-AURICE	100 %
GRUPE EMBALLAGE SPÉCIALISÉ (INDUSPAC) Groupe Induspac Emballage	37,5 M\$
KRUGER WAYAGAMACK Kruger	49,0 %
PRODUITS FORESTIERS TEMREX	100 %
REXFORÊT	100 %
TRANSCONTINENTAL	50,0 M\$ (dette)

Perspectives 2010

L'année 2010 se présente comme une autre année difficile. Bien que certains signes de reprise puissent être perceptibles, le rétablissement devrait être lent et tributaire de la relance américaine. Néanmoins, le contexte pourrait être propice à d'autres investissements de consolidation ou de développement.

La crise, par ailleurs stimule l'évolution de l'industrie et cela se manifeste de plusieurs façons. Par exemple, la réduction de l'activité des papetières a eu, entre autres effets, de créer une surabondance de résidus de sciage. Déjà, des projets de développement sont à l'étude pour utiliser ces copeaux qui ont une valeur économique et environnementale certaine.

GROUPE MINES, MATÉRIAUX, ÉNERGIE, ENVIRONNEMENT

« L'année 2009 a été marquée par de belles réalisations, même si le domaine pétrochimique a continué d'éprouver de sérieuses difficultés. Avec les nouveaux outils dont nous disposons, nous avons pu aider des entreprises à traverser la crise, trouver une solution sur mesure pour un de nos fleurons de l'aérospatiale, participer à l'essor du secteur minier et préparer l'avenir. »



Luc Séguin

Vice-président principal
Investissements
Groupe Mines, Matériaux,
Énergie, Environnement

Dans ce vaste secteur d'investissement, la SGF a appuyé des entreprises québécoises performantes.

BRP, un leader à supporter

Au mois de juin, un prêt de 50 millions de dollars, remboursable dans cinq ans, a été accordé à une société affiliée de BRP qui fabrique notamment les motoneiges et motomarines de renommée mondiale Ski-Doo et Sea-Doo. L'appui de la SGF a permis à BRP de maintenir son exploitation à un niveau optimal et de protéger au mieux les emplois de ses quelque 3 000 travailleurs au Québec. La force de la marque et la solidité de la gestion permettront à ce manufacturier innovateur de bien profiter de la reprise.

Innover avec CAE

Parmi les initiatives mises de l'avant par l'actionnaire pour combattre la crise figurait la création, au mois de mars, d'un fonds conjoint de 500 millions de dollars,

capitalisé à parts égales par la SGF et le Fonds de solidarité FTQ. Ce fonds allait entrer en action dès le mois de juillet dans le cadre d'une intervention novatrice au bénéfice de CAE, concepteur et fabricant québécois de simulateurs de vols.

La SGF, le Fonds de solidarité FTQ et CAE ont formé une société en commandite et c'est ainsi que Gestion Simulateur de vol - Capital inc. a vu le jour. Sa mission est d'offrir un financement par crédit-bail aux transporteurs civils internationaux désireux d'acquiescer un simulateur de vol CAE. La SGF et le Fonds de solidarité FTQ détiennent chacun 40,25 % des parts de cette société, le reste étant détenu par CAE. L'investissement prévoit un engagement total pouvant atteindre 25 millions de dollars.

Un projet d'un milliard en Abitibi

Dans le secteur minier, la SGF a annoncé en novembre un investissement de 75 millions de dollars dans le projet de développement aurifère de la Corporation minière Osisko. Cet investissement en débenture contribuera à la réalisation du projet Canadian Malartic. Il s'agit d'une mine à ciel ouvert devant produire 600 000 onces d'or et 700 000 onces d'argent par année pendant au moins 10 ans. Un projet global d'un milliard de dollars qui créera des milliers d'emplois directs et indirects dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue.

Tout en menant les discussions qui ont conduit à ces trois investissements, la SGF a accompagné ses partenaires en les conseillant sur les meilleurs gestes à poser afin de préparer la reprise.

La pétrochimie encore éprouvée

Dans un secteur pétrochimique durement secoué, Cepsa Chimie Bécancour a réalisé des profits substantiels. La société a directement bénéficié de la fermeture d'une usine concurrente emportée par la crise. Les circonstances n'auront pas été aussi favorables pour sa compagnie sœur, Cepsa Chimie Montréal, qui a essuyé d'importantes pertes. Cette entreprise produit la matière première entrant dans la fabrication de bouteilles de plastique, un marché qui s'est déprécié avec le ralentissement de l'économie.

Les difficultés du secteur pétrochimique sont profondes et l'annonce, à l'automne 2009, de la fermeture de la raffinerie Shell de Montréal est venue rappeler que la crise n'était pas terminée dans ce domaine. Néanmoins, la SGF a trouvé preneur pour la participation qu'elle détenait dans PTT Poly Canada. L'acquéreur, la Portugaise IMG, annonçait dès lors une conversion de l'usine vers un autre type de résine et la création d'une soixantaine d'emplois.

Lente récupération dans l'aluminium

Dans le secteur de l'aluminium, l'année 2009 en aura été une de lente récupération. Les prix, qui avaient touché un niveau plancher à la fin de l'exercice précédent, se sont lentement appréciés jusqu'à permettre un timide retour à la rentabilité. Le contexte demeure toutefois fragile et l'heure est davantage à la préparation de projets de développement futurs qu'à des investissements rapides.

Dans ce domaine, le Québec, qui compte une masse critique d'entreprises et d'expertise, qui offre une énergie stable et à prix concurrentiel, demeure un endroit de choix en Amérique du Nord pour accueillir des projets de croissance.

Perspectives encourageantes pour 2010

Pour 2010, les perspectives sont dans l'ensemble plus encourageantes. Le ciel s'éclaircit lentement et certains secteurs pourraient présenter de belles occasions d'investissement.

Ainsi, le secteur minier demeurera très actif. Notre filiale d'exploration minière, SOQUEM, poursuivra ses activités menées en coentreprises avec des partenaires variés. Ses travaux sont stimulés par la forte demande pour l'or, le cuivre, le lithium, l'ensemble des minéraux industriels et, toujours, le diamant et l'apatite.

Également, de nouvelles opportunités pourraient se manifester dans les domaines de l'énergie et de l'environnement. Certaines entreprises actives dans les énergies renouvelables sont à la recherche d'appuis pour amorcer une expansion internationale et la SGF sera à leurs côtés.

NOS PRINCIPALES PARTICIPATIONS Nos partenaires	Pourcentage détenu/ investissements par la SGF au 31 mars 2010
ALUMINERIE ALOUETTE Rio Tinto Alcan Austria Metall (Autriche) Hydro Aluminium (Norvège) Marubeni (Japon)	13,3 %
BRP	50,0 M\$ (dette)
CEPSA CHIMIE BÉCANCOUR Cepsa (Espagne)	49,0 %
CEPSA CHIMIE MONTRÉAL Cepsa (Espagne)	49,0 %
CHIMIE PARACHEM Suncor	49,0 %
CORPORATION MINIÈRE OSISKO	75,0 M\$ (dette)
GESTION SIMULATEUR DE VOL - CAPITAL Fonds de solidarité FTQ CAE	40,3 %
PROJET UNGAVA (DIAQUEM) Stornoway Diamond	50,0 %
SOQUEM	100 %

D'autre part, l'annonce d'investissements publics dans le domaine de la gestion des matières résiduelles crée un contexte favorable à des investissements nouveaux. Certains procédés de valorisation des déchets, comme la biométhanisation, pourraient attirer des industriels à l'affût de projets de développement porteurs et rentables dans la filière d'avenir que constitue la protection de l'environnement et le développement durable.

GROUPE TECHNOLOGIES ET SCIENCES DE LA VIE

« Dans le domaine des technologies de l'information et des sciences de la vie, la crise aura pris la forme d'un ralentissement des activités et d'un report des projets de croissance et d'investissement. Mais déjà, la reprise se manifeste, on regarde en avant et des enjeux stratégiques d'importance se posent pour bien tirer profit de la relance. »



Pierre Puglièse
Vice-président principal
Investissements
Groupe Technologies
et Sciences de la vie

Le pied sur le frein

La crise a rejoint le domaine des technologies de l'information (TI) par ricochet. Les grands donneurs d'ordre, souvent aux prises avec des difficultés importantes, ont joué de prudence et nombre de projets de développement technologique ont été ralentis ou reportés. Cette situation a entraîné une baisse du volume d'activité dans les sociétés de services informatiques. Certaines se sont retrouvées devant un choix douloureux : garder en poste plus d'employés que nécessaire et fragiliser leur rentabilité, ou effectuer des mises à pied dans un domaine où la reprise allait inévitablement faire resurgir le problème de rareté de la main-d'œuvre.

Pour l'ensemble de ce groupe d'investissement, la reprise s'est fait sentir vers le troisième trimestre de l'année, plaçant déjà l'industrie des technologies de l'information et des communications (TIC) devant des enjeux stratégiques liés à la croissance.

Poursuite du partenariat avec Lions Gate Entertainment

En cours d'exercice, dans un domaine connexe aux TIC, la SGF a investi 6,1 millions de dollars dans la poursuite de son partenariat avec Lions Gate. Ce nouvel investissement a permis la production au Québec d'une télésérie de 13 épisodes intitulée *Blue Mountain State*.

Consolidation et commercialisation

Dans l'ensemble des spécialités des technologies de l'information, qu'il s'agisse des services informatiques, du développement de logiciels, de l'animation 3D ou du matériel informatique, le Québec est à l'avant-garde technologique et réputé pour sa créativité et sa qualité.

Toutefois, ce secteur est caractérisé par la petite taille des entreprises, 85 % d'entre elles comptant moins de 25 employés. Un mouvement de consolidation serait souhaitable pour faire émerger davantage de joueurs de masse critique, capables de rivaliser à l'échelle internationale. Également, l'industrie québécoise des TIC bénéficierait d'une stratégie de commercialisation plus agressive pour mieux faire connaître l'excellence de ses produits et services qui n'a rien à envier à celle des grands leaders mondiaux. Consolidation et commercialisation sont les deux priorités de la SGF pour 2010 dans ce secteur qui est sans contredit une des grandes forces du Québec.

Tout comme celui des TIC, le domaine des sciences de la vie a été marqué par un certain ralentissement de l'activité en 2009. Les grandes sociétés pharma-

ceutiques ont réduit leurs dépenses en R et D. Plusieurs laboratoires sous-traitants, désignés comme des entreprises de recherche contractuelle (CRO), ont écopé de cette situation, même s'ils sont à la fine pointe du savoir scientifique. La situation s'est rétablie en fin d'année, mais des mises à pied n'ont pu être évitées.

Investissement dans Laboratoires Paladin

Au mois de juin, la SGF a conclu un investissement de 5,1 millions de dollars dans Laboratoires Paladin, une entreprise spécialisée dans la distribution autorisée de produits pharmaceutiques. Cet investissement a aidé l'entreprise à poursuivre son plan de croissance pancanadienne par acquisition de droits de distribution.

Cet investissement s'inscrit dans l'approche stratégique de la SGF visant à aider les entreprises à pénétrer des marchés à l'extérieur du Québec. Également, la SGF entend mettre en valeur les atouts du Québec, tels la présence d'une expertise importante, l'existence de nombreuses entreprises de masse critique, des coûts d'implantation et d'exploitation très concurrentiels, pour attirer de nouveaux investissements étrangers.

Cap sur la croissance

Les tendances à long terme sont très favorables à la croissance des entreprises dans tout le vaste secteur des sciences de la vie. L'augmentation des dépenses dans les soins préventifs, l'informatisation des données cliniques, le besoin de solutions de contrôle des coûts et le vieillissement de la population sont des tendances de fond porteuses de croissance durable et susceptibles de générer plusieurs occasions d'investissement.

NOS PRINCIPALES PARTICIPATIONS Pourcentage détenu/
Nos partenaires investissements par
la SGF au 31 mars 2010

SECTEUR DES TIC

ALLIANCE FILMS Goldman Sachs (États-Unis)	38,5 %
DARK CASTLE	14,2 M\$ (dette)
GROUPE LE MASSIF Investisseurs privés	26,3 %
LIONS GATE ENTERTAINMENT Public	s.o.
LOGIBEC GROUPE INFORMATIQUE Public	5,4 %
MÉDIAMED TECHNOLOGIES Investisseurs privés	30,1 %
TECHNOLOGIES MIRANDA Public	8,9 %

SECTEUR DES SCIENCES DE LA VIE

ÆTERNA ZENTARIS Fonds de solidarité FTQ Public	14,0 %
ATRIUM INNOVATIONS Fonds de solidarité FTQ Public	5,6 %
AXCAN TPG Capital (États-Unis) Investisseurs privés	s.o.
GENECHEM THÉRAPEUTIQUES Fonds de retraite Bombardier Shire Pharmaceutical Fonds de solidarité FTQ	7,3 %
LABORATOIRES PALADIN Public	1,6 %
WARNEX Public	23,8 %

GROUPE AGROALIMENTAIRE

« En 2009, les entreprises du secteur agroalimentaire ont dû composer avec la prudence des consommateurs, ce qui a retardé des projets de croissance ou de développement. L'année qui commence sera plus active avec un contexte propice à des développements et des consolidations. »



Daniel Boulais

Vice-président principal
Investissements
Groupe Agroalimentaire

Prudence

D'un point de vue global, le prix des denrées de base, qui avait connu une flambée en 2008, s'est en partie replacé en 2009, alors que le ralentissement économique freinait la hausse du prix du pétrole. Ces phénomènes conjugués ont contribué à une certaine stabilisation des prix des aliments. Néanmoins, chez nous comme ailleurs, les consommateurs, inquiétés par la crise, se sont tournés en plus grand nombre vers des produits plus économiques. Ces produits sont souvent ceux qui offrent de plus faibles marges pour les transformateurs. Les impacts de la crise économique auront donc entraîné une pression à la baisse sur la rentabilité des entreprises. Dans ce contexte, la SGF aura accompagné ses partenaires afin qu'ils puissent profiter de cette année de transition pour améliorer leur bilan financier, protéger leurs parts de marché avec de nouveaux produits, et préparer des projets de croissance ou de développement pouvant être réalisés à moyen terme.

Le portefeuille de la SGF résiste bien

Le portefeuille de la SGF a bien traversé cette année de turbulence. Olymel, notamment, a obtenu de bons résultats, de même que le transformateur de viandes Boucherie Jean-Guy Soucy. Les filiales de la SGF sont demeurées en mode développement. Le Centre de

distribution de médicaments vétérinaires (CDMV) a poursuivi sa croissance pancanadienne, alors que le Centre d'insémination porcine du Québec (CIPQ) faisait l'acquisition d'un compétiteur, COBIPORC. Quant à Élevages Périgord, producteur de foie gras de canard, les produits de son secteur ont été affectés par le marché difficile de la restauration haut de gamme.

Des mouvements à prévoir en 2010

L'année 2010 s'annonce déjà plus active et la SGF maintiendra son appui aux entreprises ayant des projets structurants. Certaines, ayant un bilan solide, pourraient vouloir profiter d'une économie en convalescence pour investir dans l'amélioration de la productivité et/ou faire des acquisitions à bon prix. Un tel mouvement est souhaitable, d'autant plus que les grands détaillants de l'alimentation continuent de réduire le nombre de leurs fournisseurs à l'échelle canadienne. Des inquiétudes demeurent du côté du secteur porcin. La force du dollar canadien rend les produits américains plus abordables et ils deviennent plus disponibles dans nos marchés. De plus, les changements proposés à la politique du Régime d'assurance stabilisation du revenu agricole (ASRA) entraîneront certes des répercussions dans le secteur. D'une part, des pressions seront exercées sur la production et, d'autre part, sur la rentabilité des abattoirs.

Enfin, le mouvement en faveur d'une saine alimentation se maintient, favorisant les entreprises capables d'offrir des produits de qualité à prix abordable. De bonnes occasions se présenteront pour les producteurs qui sauront répondre à la tendance, en développant autant des produits frais et sains que des aliments transformés.

NOS PRINCIPALES PARTICIPATIONS Nos partenaires	Pourcentage détenu/ investissements par la SGF au 31 mars 2010
BOUCHERIE JEAN-GUY SOUCY Investisseurs privés	5 M\$
CENTRE DE DISTRIBUTION DE MÉDICAMENTS VÉTÉRINAIRES	100 %
CENTRE D'INSÉMINATION PORCINE DU QUÉBEC	100 %
CONGÉBEC LOGISTIQUE Desjardins Capital de risque Investisseurs privés	31,5 %
ÉLEVAGES PÉRIGORD Excel Développement (France)	21,1 %
FORAGEN TECHNOLOGIES Société capital de risque Banque Royale Saskatchewan Opportunities Corporation	33,3 %
OLYMEL La Coop fédérée 9151-2962 Québec inc. (Agri-Marché)	17,6 %

DÉVELOPPEMENT DURABLE

AU COURS DE L'ANNÉE 2009, LA SGF S'EST DOTÉE DE SON PREMIER PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE, EN ACCORD AVEC LA *LOI SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DU QUÉBEC*. CE PLAN 2009-2011 VISE À INTÉGRER LES PRINCIPES DE BASE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LES ACTIVITÉS COURANTES DE LA SGF ET DE SES SIX FILIALES À PART ENTIÈRE.



Le développement durable s'appuie sur une vision à long terme prenant en compte le caractère indissociable des dimensions environnementale, sociale et économique des activités de développement. Avec son plan d'action, la SGF veut adopter une démarche qui favorise l'intégration de ces dimensions dans le cours normal de ses activités.

Sous le volet organisationnel, il s'agit pour la SGF d'un pas important qui entraînera une évolution de sa culture et de ses manières de faire. Quant à sa mission, ce plan contribuera à affirmer le leadership de la SGF dans la promotion d'un développement économique et industriel respectueux de l'environnement et sensible à ses effets sur la société. En outre, ce plan guidera la SGF vers une politique d'investissement responsable, en vertu de laquelle des critères de protection de l'environnement et de développement social seront pris en considération dans les investissements de la SGF.

L'engagement social de la SGF est reconnu depuis des années. Sa politique de soutien à la communauté met l'accent sur les organismes des secteurs de la santé et de l'éducation, ainsi que sur l'aide aux plus démunis. Son personnel sait démontrer fréquemment sa solidarité et sa générosité, notamment en participant à la *Journée Bénévolat de RSM Richter*, alors que plus de 400 personnes ont prêté main-forte à divers organismes sociaux et environnementaux pour réaliser différents travaux manuels. De plus, une équipe de cyclistes de la SGF a participé au *Cyclo-défi contre le cancer*, au bénéfice de l'Hôpital Juif de Montréal et, tout au long de l'année, plusieurs activités sont organisées au profit de l'organisme *Entraide*.

Ce plan d'action porte bien son nom, car il met la SGF et ses filiales en mouvement. Il établit 11 objectifs organisationnels qui sont tous associés à des actions concrètes. Huit de ces objectifs sont présentés dans cette section.

Pour souligner l'adoption de ce plan, et témoigner de son importance, nous détaillons chacun des objectifs qu'il sous-tend et rendons compte des actions entreprises ou planifiées.

Les filiales de la SGF feront état de leurs actions dans leur propre rapport annuel de gestion.

PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2009-2011 : ÉTAT D'AVANCEMENT ET ACTIVITÉS RÉALISÉES EN 2009

Objectif gouvernemental

Mieux faire connaître le concept et les principes de développement durable et favoriser le partage des expériences et des compétences en cette matière et l'assimilation des savoirs et savoir-faire qui en facilitent la mise en œuvre

OBJECTIF DE LA SGF

Sensibiliser et former les employés en matière d'environnement et de développement durable

Action	Geste	Suivis
Développer et mettre en œuvre un plan de sensibilisation et de formation des employés de la SGF	Développer et mettre en œuvre un plan de sensibilisation et de formation des employés de la SGF	Un plan de sensibilisation et de formation a été élaboré et adopté : <ul style="list-style-type: none"> ■ trois activités de sensibilisation ont été réalisées, lesquelles ont permis d'atteindre 96 % des employés ■ 10 % des employés ont été formés à différentes facettes du développement durable au cours de neuf activités de formation
Cibles et indicateurs	i) Pourcentage des employés sensibilisés : 80 % d'ici 2011 ii) Pourcentage des employés formés : 50 % d'ici 2011	
Résultats de l'année	<ul style="list-style-type: none"> ■ 96 % des employés ont été sensibilisés ■ 10 % des employés ont été formés 	

OBJECTIF DE LA SGF

Intégrer dans la gestion de la performance des employés des objectifs reliés au plan d'action de développement durable

Action	Geste	Suivi
Intégrer des notions de développement durable dans les processus de gestion des ressources humaines de la SGF	Intégrer dans la gestion de la performance des employés des objectifs reliés au développement durable et introduire dans la rémunération variable des cibles reliées au développement durable	Un objectif commun à tous les employés, la réduction de 5 % de la consommation de papier, a été intégré aux objectifs de rémunération variable
Cibles et indicateurs	Pourcentage des objectifs personnels de la rémunération incitative lié à un objectif de développement durable : 5 % en 2010	
Résultats de l'année	La cible est atteinte par l'ajout d'un objectif de développement durable commun à tous les employés représentant 5 % de la rémunération variable	

Objectif gouvernemental

Appliquer des mesures de gestion environnementale et une politique d'acquisitions écoresponsables au sein des ministères et organismes gouvernementaux

OBJECTIF DE LA SGF

Diminuer l'impact environnemental des activités de bureau de la SGF et travailler sur les aspects environnementaux significatifs de ses filiales

Action	Gestes	Suivis
Développer et mettre en œuvre un cadre de gestion environnementale (CGE) pour la SGF et ses filiales	Développer et mettre en œuvre un CGE pour la SGF	L'élaboration du CGE est en cours
	Développer et mettre en œuvre un programme intégré de contribution des TI au CGE (« Green IT »)	Plusieurs éléments du programme intégré de contribution des TI au CGE ont été développés, dont la politique d'impression
Cibles et indicateurs	Un cadre de gestion environnementale sera développé et mis en œuvre d'ici le 31 décembre 2010 : la sélection d'indicateurs et de cibles suivra	
Résultats de l'année	Sans objet avant d'avoir déterminé les indicateurs	

Objectif gouvernemental

Appliquer davantage l'écoconditionnalité et la responsabilité sociale dans les programmes d'aide publics et susciter leur implantation dans les programmes des institutions financières

OBJECTIF DE LA SGF

Introduire de façon explicite les principes et pratiques d'investissement responsable dans les procédures d'investissement de la SGF

Action	Gestes	Suivis
Intégrer l'élaboration d'une politique d'investissement responsable à la planification stratégique 2009-2012	Procéder à un étalonnage des meilleures pratiques appuyant l'investissement responsable et en évaluer les opportunités et implications pour la SGF dans le cadre de ses futures orientations stratégiques	L'étalonnage des meilleures pratiques est en cours
	Soutenir la recherche sur la finance responsable des entreprises	La Chaire d'éthique appliquée de l'Université de Sherbrooke a été appuyée financièrement
Cibles et indicateurs	Une politique d'investissement responsable sera développée et intégrée au prochain plan stratégique (2012-2015) de la SGF : la sélection d'indicateurs et de cibles suivra	
Résultats de l'année	Sans objet avant d'avoir déterminé les indicateurs	

Objectif gouvernemental

Appliquer des mesures de gestion environnementale et une politique d'acquisitions écoresponsables au sein des ministères et organismes gouvernementaux

OBJECTIF DE LA SGF

Contribuer à la transformation des pratiques sociales et environnementales de la chaîne d'approvisionnement de la SGF et de ses filiales

Action	Geste	Suivi
Développer et mettre en œuvre une politique d'approvisionnement responsable pour la SGF	Développer et mettre en œuvre une politique d'approvisionnement responsable pour la SGF	La politique d'approvisionnement responsable est en cours d'élaboration
Cibles et indicateurs	Une politique d'approvisionnement responsable sera développée et mise en œuvre d'ici le 31 décembre 2010 : la sélection d'indicateurs et de cibles suivra	
Résultats de l'année	Sans objet avant d'avoir déterminé les indicateurs	

Objectif gouvernemental

Accroître l'implication des citoyens dans leur communauté

OBJECTIF DE LA SGF

Contribuer au développement durable des communautés du Québec et accroître l'implication des employés de la SGF dans leur communauté

Action	Gestes	Suivis
Accroître l'implication des employés de la SGF dans leur communauté et aligner la politique de commandite de la SGF avec son plan d'action de développement durable	Réviser la politique de commandite de la SGF à la lumière des orientations gouvernementales de la stratégie du gouvernement du Québec	La politique de commandite est en cours de révision
	Appuyer et promouvoir le bénévolat des employés de la SGF par le biais du programme de dons	Le programme de dons a été révisé et sera adopté en 2010
Cibles et indicateurs	i) La politique de commandite sera révisée à la lumière des enjeux de développement durable et des objectifs d'affaires de la SGF d'ici le 31 mars 2010 : la sélection d'indicateurs et de cibles suivra ii) Le programme de dons sera révisé selon les enjeux de développement durable et des objectifs d'affaires de la SGF d'ici le 31 mars 2010 : la sélection d'indicateurs et de cibles suivra	
Résultats de l'année	Sans objet avant d'avoir déterminé les indicateurs	

Objectif gouvernemental

Mieux faire connaître le concept et les principes de développement durable et favoriser le partage des expériences et des compétences en cette matière et l'assimilation des savoirs et savoir-faire qui en facilitent la mise en œuvre

OBJECTIF DE LA SGF

Soutenir les différentes actions du plan d'action de développement durable en informant les employés et informer les entreprises en portefeuille du plan d'action de développement durable de la SGF

Action	Gestes	Suivis
Développer un plan de communication pour sensibiliser les clientèles internes et externes au plan d'action de développement durable	Développer et mettre en œuvre un plan de communication interne et externe sur le déploiement du plan d'action afin d'accompagner le changement nécessaire des pratiques	Le plan de communication a été produit et est en cours d'adoption
	Informers les entreprises en portefeuille du plan d'action de développement durable de la SGF	Le plan de communication prévoit que les entreprises en portefeuille seront informées en 2010
Cibles et indicateurs	Pourcentage des entreprises en portefeuille ayant reçu de l'information sur le plan d'action de développement durable de la SGF : <ul style="list-style-type: none"> ▪ 75 % au 31 décembre 2010 ▪ 100 % au 31 décembre 2011 	
Résultats de l'année	Aucun résultat prévu en 2009	

Objectif gouvernemental

Dresser et actualiser périodiquement le portrait du développement durable au Québec

OBJECTIF DE LA SGF

Compléter le portrait de l'impact économique de la SGF en y intégrant progressivement des données relatives aux impacts environnementaux et sociaux au Québec

Action	Geste	Suivi
Compléter le portrait de l'impact économique de la SGF avec des éléments de développement durable au Québec	Intégrer des informations portant sur le développement durable dans l'évaluation des impacts économiques des projets	L'étude de faisabilité sera réalisée en 2010
Cibles et indicateurs	Une étude de faisabilité sera réalisée en 2010 : la sélection d'indicateurs et de cibles suivra	
Résultats de l'année	Sans objet avant d'avoir déterminé les indicateurs	

REVUE FINANCIÈRE

28	Rapport de gestion
32	États financiers consolidés
32	▪ Rapport de la direction
33	▪ Rapport des vérificateurs
34	▪ État consolidé des résultats
35	▪ Bilan consolidé
36	▪ État consolidé du déficit et cumul des autres éléments du résultat étendu
36	▪ État consolidé du résultat étendu
37	▪ État consolidé des flux de trésorerie
38	▪ Notes afférentes aux états financiers consolidés

RAPPORT DE GESTION

Afin de permettre une compréhension approfondie de sa performance financière, la SGF produit des états condensés supplémentaires en ce qui a trait à ses résultats, sa situation financière et ses flux de trésorerie.

RÉSULTATS

État condensé supplémentaire des résultats

(en millions de dollars)	2009	2008
Revenus		
Résultats des placements	(19)	36
Gain net à l'aliénation de placements et autres	13	73
	(6)	109
Frais		
Frais d'exploitation	31	34
Pertes sur placements	208	336
Perte nette	(245)	(261)
Rendement des capitaux propres*	-13,3 %	-14,3 %

* Les capitaux propres excluent le cumul des autres éléments du résultat étendu.

La SGF a encouru une perte de 245 millions de dollars pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009, comparativement à une perte de 261 millions de dollars pour l'exercice précédent. La perte de 2009 est attribuable essentiellement aux pertes sur placements et à des gains moindres sur l'aliénation de placements.

REVENUS

Résultats des placements

(en millions de dollars)	2009	2008
Résultats des participations		
Mines, Matériaux, Énergie, Environnement		
Mines, Matériaux	(19)	45
Énergie, Environnement	(1)	(35)
Produits forestiers	(10)	(8)
Technologies et Sciences de la vie		
Technologies	(4)	(1)
Sciences de la vie	5	4
Agroalimentaire	8	19
Variation de la juste valeur marchande des placements de capital de risque	1	10
Revenus d'intérêt sur encaisse	1	2
	(19)	36

L'année 2009 s'est avérée une année difficile pour les participations de la SGF qui ont enregistré des pertes de 19 millions de dollars par rapport à des profits de 36 millions de dollars en 2008, notamment dans les secteurs d'activité Mines, Matériaux et Produits forestiers.

Dans le Groupe Mines, Matériaux, Énergie, Environnement, nous distinguons deux secteurs d'activité.

Le premier, Mines, Matériaux, a encouru une perte de 19 millions de dollars en 2009, alors que l'année 2008 s'était terminée avec des profits de 45 millions de dollars. Ce revers est attribuable à la crise économique qui a provoqué à la fois un effondrement de la demande et une baisse générale du prix de l'aluminium qui a été, en moyenne, 35 % plus bas en 2009 par rapport à 2008. Les pertes du groupe ont toutefois été atténuées par les revenus d'intérêt provenant des nouveaux prêts effectués dans le cadre du programme d'investissement élargi de la SGF, annoncé au début de 2009.

Le second secteur, Énergie, Environnement, a mieux performé en 2009, réduisant ses pertes à un million de dollars par rapport à 35 millions de dollars en 2008. Les résultats de 2008 comprenaient des pertes importantes pour Pétromont et PTT Poly Canada qui ont maintenant cessé leurs opérations.

Le recul du prix du pétrole en 2009, par rapport à 2008, a influencé favorablement les prix des matières premières. Les entreprises pétrochimiques dont les produits sont dérivés du pétrole ont bénéficié de cette baisse de prix. Par contre, certaines d'entre elles ont fait face à une réduction de la demande dans leur marché, ce qui a entraîné un resserrement de leur marge bénéficiaire.

Le Groupe Produits forestiers a encouru une perte de 10 millions de dollars par rapport à 8 millions de dollars en 2008.

Le secteur des pâtes et papiers a connu à la fois une baisse des prix et une augmentation des coûts de fabrication, entraînant ainsi un resserrement important des marges. Des mises en chantier anémiques aux États-Unis continuent d'affecter défavorablement les résultats du secteur du bois d'œuvre. La crise économique mondiale a également affecté l'industrie de l'emballage, notamment dans les secteurs de l'électronique et de l'automobile, diminuant ainsi considérablement la marge bénéficiaire.

Le Groupe Technologies et Sciences de la vie a enregistré une légère baisse de ses résultats pour terminer l'année 2009 avec un profit de 1 million de dollars par rapport à 3 millions de dollars en 2008.

Le Groupe Agroalimentaire a réalisé un bénéfice de 8 millions de dollars, un recul de 11 millions de dollars par rapport à 2008. Cette baisse provient essentiellement de la détérioration des marges bénéficiaires dans l'industrie du porc et de la volaille en raison d'une concurrence accrue.

En ce qui a trait aux placements de capital de risque, la variation de la juste valeur marchande en 2009 a résulté en un gain de 1 million de dollars, par rapport à un profit de 10 millions de dollars pour l'exercice précédent, qui provenait en grande partie de la vente de certains placements.

Le gain net à l'aliénation de placements et autres s'est chiffré à 13 millions de dollars en 2009, comparativement à 73 millions de dollars en 2008. Les gains moindres en 2009 sont le reflet d'une situation économique peu propice à la réalisation de placements dans des conditions optimales.

Frais

Les frais d'exploitation de la SGF se sont chiffrés à 31 millions de dollars en 2009, par rapport à 34 millions en 2008. Ces frais représentent, respectivement, 1,6 % et 1,9 % des capitaux propres (excluant le cumul des autres éléments du résultat étendu) pour 2009 et 2008.

Les pertes sur placements se sont élevées à 208 millions de dollars en 2009 par rapport à 336 millions de dollars en 2008. En raison d'un affaiblissement important de la demande et du resserrement permanent des marges bénéficiaires, une entreprise du secteur pétrochimie a inscrit une dévaluation en 2009 afin de réduire à leur juste valeur, la valeur comptable de ses actifs à long terme.

SITUATION FINANCIÈRE

Afin d'améliorer la compréhension de sa situation financière, la SGF produit un bilan à la valeur de consolidation.

(en millions de dollars)	au 31 décembre	
	2009	2008
Actif		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	304	43
Placements	1 543	1 421
Autres actifs	20	28
Total de l'actif	1 867	1 492
Passif et capitaux propres		
Passif	24	23
Capitaux propres		
Capital-actions	2 673	2 173
Déficit	(723)	(482)
Cumul des autres éléments du résultat étendu	(107)	(222)
	1 843	1 469
Total du passif et capitaux propres	1 867	1 492

Au cours de l'année, les capitaux propres sont passés de 1 469 millions de dollars à la fin de 2008 à 1 843 millions de dollars au 31 décembre 2009. Afin de financer ses nouveaux investissements, surtout dans le cadre du programme d'investissement élargi annoncé au début de 2009, la SGF a émis à son actionnaire 50 millions d'actions ordinaires pour une contrepartie totale de 500 millions de dollars. Cette augmentation des capitaux propres a été atténuée par les pertes enregistrées en 2009.

Au 31 décembre 2009, le cumul déficitaire des autres éléments du résultat étendu était de 107 millions de dollars par rapport à 222 millions de dollars à la fin de 2008. Cette amélioration provient essentiellement des gains non réalisés de la juste valeur des placements cotés à la bourse, reflétant une reprise des marchés financiers suite à la crise de 2008.

FLUX DE TRÉSORERIE

(en millions de dollars)

	2009	2008
Sources de fonds		
Réalisations de placements	20	87
Dividendes, intérêts et autres	45	64
Émission de capital-actions	500	–
	565	151
Utilisation de fonds		
Mises de fonds - investissements	(288)	(176)
Financements temporaires	10	4
Frais d'exploitation, taxe sur capital et autres	(26)	(40)
	(304)	(212)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et équivalents de trésorerie	261	(61)
Trésorerie et équivalents de trésorerie - au début	43	104
Trésorerie et équivalents de trésorerie - à la fin	304	43

Sources de fonds

Les flux de trésorerie provenant de la réalisation de placements se sont élevés à 20 millions de dollars en 2009, contre 87 millions de dollars en 2008, un recul qui reflète le contexte économique défavorable à la réalisation de placements à leur pleine valeur. Les dividendes, intérêts et autres se sont chiffrés à 45 millions de dollars en 2009, en baisse par rapport à 64 millions de dollars l'année précédente en raison des pertes encourues en 2009 au niveau des résultats des participations.

Au cours de 2009, la SGF a émis à son actionnaire 50 millions d'actions ordinaires pour une contrepartie totale de 500 millions de dollars.

Utilisation de fonds

Les flux de trésorerie liés aux investissements ont totalisé 288 millions de dollars en 2009, comparativement à 176 millions de dollars en 2008. Dans le but d'appuyer les entreprises du Québec dans la crise économique actuelle, la Société a effectué des investissements accrus dans plusieurs secteurs d'activité dont mines, matériaux et produits forestiers.

Les frais d'exploitation, taxe sur capital et autres se sont chiffrés à 26 millions de dollars en 2009 par rapport à 40 millions de dollars l'année précédente.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie, qui s'élevaient à 43 millions de dollars au 31 décembre 2008, ont atteint 304 millions de dollars à la fin 2009 en raison de l'apport de nouveaux capitaux propres.

Au 31 décembre 2009, la SGF, en tant que société mère, disposait d'un crédit bancaire autorisé et non utilisé de 300 millions de dollars, en vertu de conventions de crédit conclues avec deux banques canadiennes.

Investissements

Le tableau suivant résume les investissements effectués par chaque groupe :

(en millions de dollars)	2009	2008
Mines, Matériaux, Énergie, Environnement		
Mines, Matériaux	134	10
Énergie, Environnement	8	62
Produits forestiers	134	24
Technologies et Sciences de la vie		
Technologies	7	18
Sciences de la vie	5	61
Agroalimentaire	–	1
	288	176

Au cours de 2009, les investissements de la SGF se sont élevés à 288 millions de dollars, par rapport à 176 millions de dollars en 2008.

Les principaux investissements en 2009 ont été effectués dans Corporation Minière Osisko, Financement J.A. Bombardier (J.A.B.), Transcontinental et dans l'acquisition des terres forestières du St-Maurice et de La Madeleine. La Société a acquis la part de son partenaire dans Produits forestiers Temrex afin de consolider le secteur d'activité du sciage en Gaspésie. D'autres investissements ont été effectués dans Laboratoires Paladin, Gestion Simulateur de vol - Capital et le projet diamantifère Ungava. Des réinvestissements ont aussi été nécessaires pour certains placements en portefeuille.

RISQUES

Dans le cadre de sa mission visant à réaliser des projets de développement économique avec des partenaires et à des conditions de rentabilité normales, la SGF s'expose à des risques importants.

Les cycles économiques mondiaux ou sectoriels – Les entreprises qui constituent le portefeuille de la SGF sont, pour la plupart, exposées à la conjoncture mondiale, soumises notamment aux variations des taux de change, du prix des matières premières et produits substitués, ainsi que de la croissance économique. Tous ces facteurs rendent difficile l'élaboration des prévisions, d'autant plus que la SGF investit souvent dans des projets à long terme. Une variation défavorable de l'un ou l'autre de ces facteurs peut avoir des répercussions majeures sur la valeur des entreprises en portefeuille.

Les risques propres aux secteurs des sciences de la vie et des technologies – Ces deux secteurs d'activité présentent des risques particuliers, tels que la difficulté de sélectionner un produit ou une technologie qui présente un réel intérêt ou un potentiel commercial, ou la difficulté de l'appliquer à un processus industriel de manière rentable, sans oublier l'apparition de technologies de substitution et l'obsolescence.

Les risques propres au domaine minier – Le secteur minier, plus particulièrement l'exploration minière, est un domaine spéculatif qui comporte des risques intrinsèques, notamment la possibilité que des gisements s'avèrent non rentables et qu'il soit difficile de liquider certains placements dans des conditions optimales.

Les partenaires – Dans le cadre de la poursuite de sa mission, la SGF recherche des partenaires stratégiques auxquels s'associer. Ces partenaires peuvent s'avérer incapables de remplir leurs obligations, ce qui, le cas échéant, aura des répercussions considérables pour la SGF sur le plan de ses projets et de ses propres obligations. En outre, il peut être difficile de trouver des partenaires de remplacement.

Le personnel – Le succès de la SGF est largement tributaire de sa capacité à recruter et à retenir du personnel spécialisé, notamment des gestionnaires et des analystes d'expérience. Sans l'accès aux compétences requises, la SGF pourrait éprouver certaines difficultés à déployer ses stratégies et à exécuter son plan d'affaires.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

RAPPORT DE LA DIRECTION

Au Ministre des Finances

Les états financiers consolidés de la Société générale de financement du Québec (la « Société ») ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de conventions comptables appropriées et qui respectent les principes comptables généralement reconnus du Canada. Les renseignements financiers contenus dans le reste du rapport annuel concordent avec l'information donnée dans les états financiers consolidés.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles comptables internes, conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

La Société reconnaît qu'elle est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui la régissent.

Le conseil d'administration surveille la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il approuve les états financiers consolidés. Il est assisté dans ses responsabilités par le comité de vérification dont les membres ne font pas partie de la direction. Ce comité rencontre la direction et les vérificateurs indépendants de la Société, examine les états financiers consolidés et en recommande l'approbation au conseil d'administration.

Samson Bélair/Deloitte & Touche s.e.n.c.r.l. et le Vérificateur général du Québec ont procédé à la vérification des états financiers consolidés de la Société, conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada, et le rapport des vérificateurs expose la nature et l'étendue de cette vérification et l'expression de leur opinion. Les vérificateurs peuvent, sans aucune restriction, rencontrer le comité de vérification pour discuter de tout élément qui concerne sa vérification.

Le président-directeur général,

Le vice-président principal
et chef de la direction financière,



Pierre Shedleur, FCA



Jean-Jacques Carrier, CA

Montréal (Québec)

Le 24 mars 2010

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Au Ministre des Finances

Nous avons vérifié le bilan consolidé de la Société générale de financement du Québec (la « Société ») au 31 décembre 2009 et les états consolidés des résultats, du déficit et cumul des autres éléments du résultat étendu, du résultat étendu et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Société au 31 décembre 2009 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (L.R.Q., chapitre V - 5.01), nous déclarons que, à notre avis, ces principes ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

 Samson Bégin / Deloitte & Touche s.m.c.l.¹

¹ Comptable agréé auditeur permis no. 19453

Montréal (Québec)
Le 24 mars 2010

 Renaud Lachance FCA auditeur

Le vérificateur général du Québec,
Renaud Lachance, FCA auditeur

ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS

Exercice terminé le 31 décembre 2009 avec chiffres correspondants de 2008

(en milliers de dollars)	2009	2008
Chiffre d'affaires (note 4)	719 930	928 331
Charges d'exploitation :		
Coût des produits vendus	616 272	767 751
Frais généraux, de vente et d'administration	100 393	100 248
Amortissements (notes 11 et 12)	48 555	46 410
	765 220	914 409
Bénéfice (perte) d'exploitation d'entreprises poursuivies	(45 290)	13 922
Part de la perte des sociétés satellites	(5 638)	(35 121)
Revenus de dividendes et d'intérêts sur placements	16 841	9 044
Perte d'exploitation des activités poursuivies avant les postes suivants :	(34 087)	(12 155)
Gain sur variation de la juste valeur des sociétés de placement	913	10 377
Perte sur papier commercial non bancaire adossé à des actifs (note 9)	(6 019)	(33 719)
Autres pertes sur placements (note 10)	(31 991)	(3 658)
Dévaluation d'immobilisations corporelles et d'autres actifs (note 5)	(103 263)	(1 443)
Gain net à l'aliénation de placements et autres	3 629	24 394
Perte d'exploitation des activités poursuivies	(170 818)	(16 204)
Revenus (frais) financiers (note 6)	1 006	(21 594)
Autres (frais) revenus	(1 250)	1 765
Perte des activités poursuivies (note 4)	(171 062)	(36 033)
Perte des activités abandonnées (note 7)	(73 544)	(225 017)
Perte nette (note 4)	(244 606)	(261 050)

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

BILAN CONSOLIDÉ

Au 31 décembre

(en milliers de dollars)	2009	2008
Actif		
Actif à court terme :		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	375 284	102 604
Placements temporaires, taux d'intérêt variant entre 0,45 % et 3,94 %	5 293	4 867
Débiteurs	99 916	123 027
Stocks (note 8)	116 468	138 701
Frais payés d'avance	3 580	3 787
Tranche à court terme des placements (note 10)	68 742	11 362
Tranche à court terme des autres actifs (note 12)	1 690	1 881
Actifs à court terme destinés à la vente (note 7)	48 217	65 026
	719 190	451 255
Placements (notes 9 et 10)	708 235	537 330
Immobilisations corporelles (note 11)	651 264	701 940
Écarts d'acquisition	732	732
Autres actifs (note 12)	123 670	131 880
Actifs à long terme destinés à la vente (note 7)	101 797	173 912
Total de l'actif	2 304 888	1 997 049
Passif et capitaux propres		
Passif à court terme :		
Découverts bancaires	950	207
Emprunts bancaires (note 13a))	7 510	10 170
Créditeurs et charges à payer	88 462	95 385
Tranche à court terme de la dette à long terme (note 13)	12 594	19 502
Tranche à court terme des autres passifs à long terme (note 14)	8 983	6 674
Passifs à court terme d'entreprises destinées à la vente (note 7)	65 188	43 873
	183 687	175 811
Subvention reportée (notes 11 et 12)	42 550	51 144
Dette à long terme (note 13)	91 234	108 580
Autres passifs à long terme (note 14)	67 137	67 534
Passifs à long terme d'entreprises destinées à la vente (note 7)	76 755	125 118
	461 363	528 187
Capitaux propres :		
Capital-actions (note 15)	2 673 340	2 173 340
Déficit	(722 713)	(482 642)
Cumul des autres éléments du résultat étendu (note 16)	(107 102)	(221 836)
	1 843 525	1 468 862
Engagements, garanties et éventualités (note 22)		
Total du passif et capitaux propres	2 304 888	1 997 049

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

Approuvé par le conseil,



Administrateur
Stephen Rosenhek



Administrateur
José P. Dorais

ÉTAT CONSOLIDÉ DU DÉFICIT ET CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT ÉTENDU

Exercice terminé le 31 décembre 2009 avec chiffres correspondants de 2008

(en milliers de dollars)	2009	2008
Déficit au début	(482 642)	(221 592)
Adoption des modifications relatives aux instruments financiers (note 1d))	4 535	–
	(478 107)	(221 592)
Perte nette	(244 606)	(261 050)
Déficit à la fin	(722 713)	(482 642)
Cumul des autres éléments du résultat étendu au début	(221 836)	(41 986)
Adoption des modifications relatives aux instruments financiers (note 1d))	116	–
Autres éléments du résultat étendu	114 618	(179 850)
Cumul des autres éléments du résultat étendu à la fin	(107 102)	(221 836)
Total	(829 815)	(704 478)

ÉTAT CONSOLIDÉ DU RÉSULTAT ÉTENDU

Exercice terminé le 31 décembre 2009 avec chiffres correspondants de 2008

(en milliers de dollars)	2009	2008
Perte nette	(244 606)	(261 050)
Autres éléments du résultat étendu		
Gains et pertes nets non réalisés sur actifs financiers disponibles à la vente		
Gains (pertes) non réalisés		
– Actions cotées	101 675	(175 558)
– Titres de créance	4 505	602
Reclassement des pertes réalisées dans la perte nette	5 819	320
	111 999	(174 636)
Gains et pertes nets non réalisés sur couverture de flux de trésorerie		
Gains non réalisés	–	1 761
Reclassement des gains réalisés dans la perte nette	–	(1 761)
Part des pertes non réalisées d'une société satellite	(2 135)	(3 994)
Part du reclassement des pertes réalisées d'une société satellite dans la perte nette	4 756	1 103
	2 621	(2 891)
Part des pertes non réalisées sur écart de conversion des devises d'une société satellite	(2)	(2 295)
Autres éléments du résultat étendu des activités poursuivies	114 618	(179 822)
Autres éléments du résultat étendu des activités abandonnées	–	(28)
Résultat étendu	(129 988)	(440 900)

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE

Exercice terminé le 31 décembre 2009 avec chiffres correspondants de 2008

(en milliers de dollars)	2009	2008
Activités d'exploitation		
Perte des activités poursuivies	(171 062)	(36 033)
Ajustements pour :		
Amortissements	48 555	46 410
Part de la perte des sociétés satellites	5 638	35 121
Gain sur variation de la juste valeur des sociétés de placement	(913)	(10 377)
Perte sur papier commercial non bancaire adossé à des actifs	6 019	33 719
Autres pertes sur placements	31 991	3 658
Dévaluation d'immobilisations corporelles et d'autres actifs	103 263	1 443
Gain net à l'aliénation de placements et autres	(3 629)	(24 394)
Gain (perte) net sur variation de change de la dette et de placements	(8 121)	12 371
Dividendes reçus des sociétés satellites	5 226	–
Avantages sociaux futurs	1 661	929
Intérêts capitalisés	(5 243)	(1 448)
Autres éléments, montant net	2 626	5 436
	16 011	66 835
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement (note 18)	39 668	(19 960)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation poursuivies	55 679	46 875
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation abandonnées	(781)	8 324
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	54 898	55 199
Activités d'investissement		
Placements temporaires	(426)	(485)
Acquisitions d'entreprises et de placements (notes 4 et 19)	(262 283)	(80 813)
Réalizations d'entreprises et de placements	38 544	102 993
Nouvelles immobilisations corporelles (notes 4 et 18b))	(32 610)	(19 228)
Autres activités d'investissement (note 18b))	(5 734)	(4 534)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement poursuivies	(262 509)	(2 067)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement abandonnées	(1 397)	(26 156)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(263 906)	(28 223)
Activités de financement		
Emprunts bancaires	(1 869)	(3 399)
Augmentation de la dette à long terme	5 313	491
Versements sur la dette à long terme	(16 032)	(10 367)
Versements sur les souscriptions d'actions	(1 057)	(859)
Émission de capital-actions	500 000	–
Autres activités de financement	(63)	(1 040)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement poursuivies	486 292	(15 174)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement abandonnées	(7 756)	(54 796)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	478 536	(69 970)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et équivalents de trésorerie	269 528	(42 994)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	101 795	144 789
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice liés aux activités poursuivies	374 334	102 397
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice liés aux activités abandonnées	(3 011)	(602)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	371 323	101 795
La trésorerie et équivalents de trésorerie liés aux activités poursuivies comprennent ce qui suit :		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	375 284	102 604
Découverts bancaires	(950)	(207)
	374 334	102 397
Informations supplémentaires relatives aux flux de trésorerie (note 18) :		
Intérêts payés	11 800	17 300

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercice terminé le 31 décembre 2009
(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars)

La Société a été constituée en 1962 en vertu de la *Loi sur la Société générale de financement du Québec (L.R.Q., chapitre S-17)*, laquelle a été modifiée en 1996. Le gouvernement du Québec en est l'actionnaire unique. La Société a pour objet de réaliser, en collaboration avec des partenaires et à des conditions de rentabilité normales, des projets de développement économique, notamment dans le secteur industriel, en conformité avec la politique de développement économique du gouvernement du Québec. Elle est notamment présente dans les groupes suivants : Mines, Matériaux, Énergie, Environnement; Produits forestiers; Technologies et Sciences de la vie; et Agroalimentaire.

1. NOUVELLES NORMES COMPTABLES

a) Écarts d'acquisition et actifs incorporels

Le 1^{er} janvier 2009, la Société a adopté le chapitre 3064 intitulé « Écarts d'acquisition et actifs incorporels » publié par l'Institut Canadien des Comptables Agréés (« ICCA »). Ce chapitre établit des normes de comptabilisation, d'évaluation, de présentation et d'information applicables aux écarts d'acquisition après leur comptabilisation initiale et aux actifs incorporels des entreprises à but lucratif. L'adoption de ce chapitre n'a entraîné aucune modification dans la constatation des écarts d'acquisition et des actifs incorporels de la Société. Toutefois, suite à l'adoption de cette norme, un actif incorporel ayant un coût de 13 516 000 \$ et un amortissement cumulé de 2 023 000 \$ classé dans les immobilisations corporelles au cours des années précédentes a été reclassé rétroactivement dans les actifs incorporels du bilan consolidé. L'amortissement des actifs incorporels a été augmenté de 541 000 \$ et l'amortissement des immobilisations corporelles a été diminué du même montant en 2008. Ce changement n'a eu aucun impact sur les résultats consolidés de la Société.

b) Risque de crédit et juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers

En janvier 2009, le Comité sur les problèmes nouveaux (« CPN ») a publié le CPN-173 intitulé « Risque de crédit et juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers ». En vertu de ce CPN, le risque de crédit propre à la Société et le risque de crédit de la contrepartie doivent être pris en compte dans la détermination de la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers, y compris les instruments financiers dérivés. L'adoption de ce CPN n'a eu aucune incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

c) Instruments financiers — Informations à fournir

En juin 2009, l'ICCA a modifié le chapitre 3862 intitulé « Instruments financiers — Informations à fournir » dans le but d'améliorer la divulgation de l'information au sujet des évaluations à la juste valeur, notamment en ce qui concerne la fiabilité relative des données sur lesquelles ces évaluations sont fondées et la communication du risque de liquidité qui se rattache aux instruments financiers.

Tous les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur au bilan consolidé doivent être classés selon une hiérarchie comportant trois niveaux :

- Niveau 1 — évaluation fondée sur les cours du marché (non ajustés) observés sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques;
- Niveau 2 — techniques d'évaluation fondées sur des données autres que les cours de marché visés au niveau 1, qui sont observables sur le marché en ce qui a trait à l'actif ou au passif, directement ou indirectement;
- Niveau 3 — techniques d'évaluation fondées en grande partie sur des paramètres non observables sur le marché.

La hiérarchie qui s'applique dans le cadre de la détermination de la juste valeur exige l'utilisation de données observables sur le marché chaque fois que de telles données existent. Un instrument financier est classé au niveau le plus bas de la hiérarchie pour lequel une donnée importante a été prise en compte dans l'évaluation de la juste valeur.

Ces informations sont présentées à la note 20 d).

1. NOUVELLES NORMES COMPTABLES (SUITE)

d) Instruments financiers — Comptabilisation et évaluation

Le 20 août 2009, l'ICCA a modifié le chapitre 3855 intitulé « Instruments financiers — Comptabilisation et évaluation » afin d'adopter la définition des prêts et créances et les dispositions relatives aux reclassements et à la reprise de valeur énoncées dans l'IAS 39 des Normes internationales d'information financière (« IFRS ») intitulée « Instruments financiers — Comptabilisation et évaluation ».

Les instruments d'emprunt non cotés sur un marché actif peuvent être classés comme étant des prêts et créances et leur dépréciation doit être déterminée en fonction de la perte sur prêt subie comme le prévoit actuellement le chapitre 3025, intitulé « Prêts douteux ». Parallèlement, le chapitre 3855 a été modifié de manière à exiger que les instruments financiers classés comme étant des prêts et créances qu'une entité a l'intention de vendre immédiatement ou dans un avenir proche soient classés comme étant détenus à des fins de transactions, et que les prêts et créances à l'égard desquels le porteur peut, pour d'autres raisons que la détérioration du crédit, ne pas recouvrer la quasi-totalité de son investissement initial soient classés comme étant disponibles à la vente.

Ces modifications permettent le reclassement d'actifs financiers classés comme étant désignés détenus à des fins de transactions et disponibles à la vente dans les actifs financiers classés comme étant des prêts et créances et précisent les circonstances dans lesquelles ces reclassements sont permis ainsi que la façon de les comptabiliser. De plus, le chapitre 3855 a été modifié afin de fournir des indications concernant le réexamen des dérivés incorporés qui s'imposent lors du reclassement d'actifs financiers.

Ces modifications permettent également la reprise d'une perte de valeur relative à un instrument d'emprunt classé comme étant disponible à la vente lorsque, au cours d'une période ultérieure, la juste valeur a augmenté et que cette augmentation peut être objectivement liée à un événement postérieur à la comptabilisation de la perte de valeur.

Les modifications sont applicables aux états financiers annuels des exercices débutant le 1^{er} novembre 2008 ou après, et l'application est rétroactive au début de l'exercice. En accord avec les dispositions transitoires du chapitre, la Société a appliqué ces modifications rétroactivement au 1^{er} janvier 2009, sans retraitement des états financiers des périodes antérieures.

L'application de ces modifications s'est traduite, le 1^{er} janvier 2009, par un reclassement de 45 436 000 \$ de titres de créances non cotés sur un marché actif et auparavant classés comme disponibles à la vente, dans la catégorie prêts et créances, une diminution des actifs disponibles à la vente de 40 785 000 \$, une diminution du déficit de 4 535 000 \$ et une augmentation du cumul des autres éléments du résultat étendu de 116 000 \$. Se référer à la note 10 intitulée « Placements ».

2. MODIFICATIONS DE CONVENTIONS COMPTABLES FUTURES

a) Regroupements d'entreprises, États financiers consolidés et Participations ne donnant pas le contrôle

En janvier 2009, l'ICCA a publié trois nouveaux chapitres : le chapitre 1582, intitulé « Regroupements d'entreprises », qui remplacera le chapitre 1582 du même nom; le chapitre 1601, intitulé « États financiers consolidés »; et le chapitre 1602, intitulé « Participations ne donnant pas le contrôle ». Ces chapitres sont applicables aux exercices ouverts après le 1^{er} janvier 2011. Une adoption anticipée est permise à la condition d'appliquer simultanément les chapitres 1601 et 1602 au chapitre 1582. La Société évalue actuellement l'incidence de l'adoption de ces nouveaux chapitres sur ses états financiers consolidés.

Regroupements d'entreprises

Lorsque la Société obtient le contrôle d'une entreprise, elle devient responsable, à la date d'acquisition, de tous les actifs, les passifs et les opérations de l'entreprise acquise, peu importe sa participation. L'acquéreur évalue l'entreprise acquise dans son ensemble en fonction de sa juste valeur. Les frais liés à la transaction sont comptabilisés directement à l'état des résultats durant les périodes au cours desquelles les frais sont engagés et les services reçus. Le chapitre prévoit une période d'évaluation après la date d'acquisition permettant à l'acquéreur d'ajuster les montants provisoires comptabilisés lors de l'acquisition. Cette période ne peut excéder un an après la date d'acquisition.

2. MODIFICATIONS DE CONVENTIONS COMPTABLES FUTURES (SUITE)

a) Regroupements d'entreprises, États financiers consolidés et Participations ne donnant pas le contrôle (suite) *États financiers consolidés*

Le chapitre 1601 fournit des indications sur la préparation des états financiers consolidés après la date d'acquisition et sur certains aspects de la consolidation à la date d'acquisition.

Participations ne donnant pas le contrôle

Le chapitre 1602 fournit des indications sur la comptabilisation et la présentation des participations ne donnant pas le contrôle à la suite d'un regroupement d'entreprises. Les participations ne donnant pas le contrôle devront être comptabilisées comme des composantes distinctes des capitaux propres. Ce chapitre modifiera aussi la présentation de l'état des résultats si l'on tient compte du fait que la part des résultats relative aux participations ne donnant pas le contrôle ne sera plus déduite des résultats et que celle-ci fera l'objet d'une présentation distincte qui répartira le résultat entre les participations ne donnant pas le contrôle et les participations donnant le contrôle.

b) Normes internationales d'information financière (IFRS)

En février 2008, le Conseil des normes comptables du Canada a confirmé que les entités ayant une obligation publique de rendre des comptes devront appliquer les IFRS pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2011. À compter de cet exercice, la Société établira l'information financière tant courante que comparative conformément aux IFRS. La Société s'attend à ce que cette transition ait une incidence sur l'information financière, les processus d'entreprise et les systèmes d'information. La Société évalue actuellement l'incidence future de ces nouvelles normes sur ses états financiers consolidés.

3. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

a) Principe de consolidation

Les présents états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société générale de financement du Québec, de ses filiales et de ses coentreprises. Les comptes de ses filiales sont comptabilisés selon la méthode de la consolidation intégrale, alors que les comptes de ses coentreprises sont comptabilisés selon la méthode de la consolidation proportionnelle.

b) Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers selon les principes comptables généralement reconnus du Canada requiert l'utilisation de certaines estimations ayant une incidence sur les actifs et les passifs inscrits et sur la présentation des actifs et passifs éventuels en date du bilan ainsi que sur les produits et les charges comptabilisés pour les périodes présentées. Les principales estimations sont relatives à l'évaluation de la juste valeur des placements, de la recouvrabilité et de la dévaluation des immobilisations corporelles, des écarts d'acquisition, des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, du montant à recevoir pour travaux de restauration des lieux et des avantages sociaux futurs. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations. Les estimations sont revues de façon périodique et, si des ajustements sont nécessaires, ils sont portés aux résultats lorsqu'ils sont déterminés.

c) Instruments financiers

i. Classification

La trésorerie et les équivalents de trésorerie et les placements temporaires sont classés à titre d'« Actifs détenus à des fins de transactions ». En vertu de l'option de juste valeur, le papier commercial non bancaire adossé à des actifs (« PCAA ») a été désigné comme « Actifs détenus à des fins de transactions ». Ces instruments financiers sont évalués initialement et à la date du bilan à la juste valeur. Les variations de la juste valeur et les coûts de transaction sont comptabilisés aux résultats.

Les débiteurs sont classés dans la catégorie « Prêts et créances » et sont initialement évalués à la juste valeur et subséquemment au coût après amortissement en utilisant la méthode de l'amortissement du taux d'intérêt effectif. Les intérêts créditeurs et les coûts de transaction afférents sont comptabilisés aux résultats.

3. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

c) Instruments financiers (suite)

i. Classification (suite)

Les découverts bancaires, les emprunts bancaires, les créditeurs et charges à payer et la dette à long terme sont classés dans les « Autres passifs financiers ». Ils sont évalués à leur coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Pour la classification des placements à long terme et les instruments financiers dérivés, se référer aux notes 3 f) et 3 g), respectivement.

Les coûts de transaction sont comptabilisés aux résultats, à l'exception de ceux engagés dans l'émission ou la modification d'instruments d'emprunt à long terme, qui sont présentés en réduction de la dette à long terme et amortis en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif sur la durée de vie prévue de la dette à long terme concernée. L'amortissement est inclus dans les intérêts sur la dette à long terme à l'état des résultats.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent l'encaisse et les placements liquides à court terme, dont l'échéance initiale est égale ou inférieure à trois mois, ainsi que les découverts bancaires.

Placements temporaires

Les placements temporaires consistent principalement d'acceptations bancaires, dont l'échéance est de plus de trois mois à un an.

ii. Juste valeur des instruments financiers

La juste valeur d'un instrument financier, y compris un instrument financier dérivé, correspond généralement à la contrepartie pour laquelle l'instrument serait échangé dans le cadre d'une opération sans lien de dépendance conclue entre des parties compétentes agissant en toute liberté dans des conditions de pleine concurrence.

Les cours publiés dans un marché actif représentent la meilleure indication de la juste valeur et s'ils sont disponibles, la Société les utilise pour évaluer les instruments financiers. Un instrument financier est considéré comme coté sur un marché actif lorsqu'il est possible d'avoir facilement et régulièrement accès à des cours auprès d'une bourse et d'un courtier, et que ces cours reflètent des transactions réelles effectuées régulièrement sur le marché dans des conditions normales de concurrence. La juste valeur d'un actif financier négocié sur un marché actif reflète généralement le cours acheteur et celle d'un passif financier négocié sur un marché actif, le cours vendeur. Si le marché d'un instrument financier n'est pas actif, la juste valeur est déterminée au moyen d'une technique d'évaluation faisant appel, autant que possible, à des données observées sur les marchés. Ces techniques d'évaluation comprennent, entre autres, l'utilisation des informations disponibles sur des opérations conclues récemment sur le marché, l'analyse des flux de trésorerie actualisés et les modèles d'évaluation.

Lorsque la juste valeur est établie à partir de modèles d'évaluation, la Société a recours à des hypothèses courant le montant, l'échéancier des flux de trésorerie futurs estimatifs et les taux d'actualisation utilisés. Ces hypothèses sont basées principalement sur des facteurs observables sur les marchés externes, y compris des facteurs comme les taux d'intérêt, les différentiels de taux d'intérêt, les taux de change et la volatilité des prix et des taux, selon le cas. Les hypothèses ou les données qui ne sont pas fondées sur des données du marché observables sont utilisées lorsque des données externes ne sont pas disponibles.

d) Constatation des produits

Les produits sont comptabilisés lorsque les marchandises ont été livrées, que les risques et avantages inhérents à la propriété ont été transférés et que le recouvrement est considéré probable.

e) Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût moyen et de la valeur nette de réalisation. La valeur nette de réalisation représente le prix de vente estimé dans le cours normal des activités diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente ou le coût de remplacement.

3. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

f) Placements

- **Disponibles à la vente** — Les placements sont classés dans les actifs financiers disponibles à la vente, à l'exception de placements dans des sociétés satellites, des sociétés de placement, des PCAA, ainsi que des prêts et créances.

Les placements disponibles à la vente sont comptabilisés à leur juste valeur, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres, pour lesquels il n'existe pas de prix coté sur un marché actif et qui sont présentés au coût. Les gains et les pertes non réalisés relativement aux placements disponibles à la vente sont comptabilisés dans les « Autres éléments du résultat étendu ». Au moment de la disposition, ces gains ou pertes réalisés, déterminés selon le coût moyen, sont reclassés dans « Gain net à l'aliénation de placements » de l'état consolidé des résultats. Les revenus de dividendes et d'intérêts sont comptabilisés dans « Revenus de dividendes et d'intérêts sur placements » de l'état consolidé des résultats.

Les placements disponibles à la vente sont évalués périodiquement afin de déterminer s'il existe une indication objective de dépréciation. Les facteurs dont la Société tient compte pour déterminer s'il existe une indication objective de dépréciation comprennent la durée et l'importance de la baisse de la juste valeur par rapport à son coût ou à son coût après amortissement, la situation financière et les perspectives de l'entreprise, ainsi que l'intention de la Société de conserver le placement pendant une période suffisante pour permettre tout recouvrement de leur juste valeur. S'il existe une indication objective de dépréciation d'un placement se traduisant par une baisse durable de la juste valeur en deçà de son coût ou de son coût après amortissement, la perte cumulée des « Autres éléments du résultat étendu », s'il en est, est reclassée dans les « Autres pertes sur placements » de l'état consolidé des résultats.

Depuis le 1^{er} janvier 2009, les pertes de valeurs comptabilisées aux résultats à l'égard d'un titre de créances classé comme étant disponible à la vente doivent être reprises aux résultats si, durant une période subséquente, la juste valeur du titre augmente et que la hausse peut objectivement être associée à un événement survenu après la constatation de la perte.

La Société a choisi de comptabiliser les opérations sur les placements disponibles à la vente à la date de règlement, et de passer en charge les frais de transaction au fur et à mesure qu'ils sont engagés.

- **Prêts et créances** — Les prêts et créances sont présentés au bilan consolidé, au coût après amortissement calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Un prêt est considéré douteux lorsqu'il existe, de l'avis de la direction, un doute raisonnable quant au recouvrement ultime d'une partie du capital ou de l'intérêt. Les prêts cessent d'être classés comme douteux lorsque le recouvrement du capital et des intérêts est raisonnablement assuré à la date prévue et que tous les paiements de capital et d'intérêts en souffrance ont été recouverts.

Lorsqu'il est établi que des prêts deviennent douteux, la constatation des intérêts cesse et la valeur comptable de ces prêts est ramenée à leur valeur de réalisation estimative.

Les revenus d'intérêt sont comptabilisés dans « Revenus de dividendes et d'intérêts sur placements » de l'état consolidé des résultats. Les commissions de montage de prêts sont considérées comme faisant partie intégrante du rendement du prêt et sont amorties selon la méthode du taux d'intérêt effectif dans « Revenus de dividendes et d'intérêts sur placements » sur la durée du prêt. Les frais directs engagés relativement au montage de prêts sont déduits des commissions reçues sur ces montages de prêts.

- **Sociétés satellites** — Les placements dans des sociétés satellites, dans lesquelles la Société est en mesure d'exercer une influence notable, sont présentés à la valeur de consolidation, laquelle consiste à reconnaître la part de la Société dans les résultats de la société satellite depuis la date d'acquisition. Dans les cas de baisse de valeur durable, la Société réduit ses placements à la valeur de réalisation nette estimative.

3. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

f) Placements (suite)

- **Sociétés de placement** — Les placements de nature spéculative effectués dans des entreprises dans le but d'en soutenir le développement sont considérés comme des investissements de capital de risque. Ces placements sont détenus par des sociétés de placements et sont comptabilisés à leur juste valeur, laquelle est déterminée de la façon suivante par la direction de la Société :
 - i) Les actions cotées sont évaluées au cours acheteur à la clôture des marchés. Les actions pour lesquelles on dispose de valeurs boursières, mais dont la transférabilité est restreinte, sont ajustées d'un escompte. Dans la détermination du montant de cet escompte, la Société tient compte de la nature de l'entreprise, la durée de la restriction, la volatilité du titre ainsi que la capitalisation boursière de l'entreprise. Si le marché n'est pas actif, la juste valeur est déterminée au moyen d'une technique d'évaluation faisant appel, autant que possible, à des données observées sur les marchés. Ces techniques d'évaluation comprennent, entre autres, l'utilisation des informations disponibles sur des opérations conclues récemment sur le marché, l'analyse des flux de trésorerie actualisés et les modèles d'évaluation.
 - ii) Les actions non cotées sont évaluées conformément aux techniques d'évaluation généralement reconnues, tel que décrit à la note 3 c) ii).

g) Instruments financiers dérivés et couvertures

La Société a recours à des instruments financiers dérivés pour réduire les risques liés aux fluctuations des devises, des taux d'intérêt et du prix des matières premières et des produits finis. La politique de la Société consiste à ne pas utiliser d'instruments financiers dérivés à des fins de négociation ou de spéculation.

À la création d'une relation de couverture, la Société documente la relation entre l'instrument de couverture et l'élément couvert, son objectif de gestion des risques et sa stratégie pour établir cette couverture. La Société démontre que la relation est suffisamment efficace au moment de la mise en place de la couverture et tout au long de la période de couverture pour qu'elle puisse continuer d'utiliser la comptabilité de couverture.

Les instruments financiers dérivés qui sont admissibles à la comptabilité de couverture sont constatés à la juste valeur dans le bilan consolidé. Les dérivés sont désignés soit à titre d'instruments de couverture des flux de trésorerie ou de couverture de la juste valeur. La portion efficace des variations de la juste valeur des dérivés qui sont désignés et qui se qualifient comme couverture des flux de trésorerie est comptabilisée dans les autres éléments du résultat étendu. Tout gain ou toute perte de juste valeur lié à la portion inefficace est immédiatement comptabilisé à l'état consolidé des résultats. La portion efficace de la relation de couverture cumulée aux autres éléments du résultat étendu est reclassée à l'état consolidé des résultats dans la période au cours de laquelle l'élément couvert influe sur les résultats. Lorsqu'un instrument de couverture vient à échéance ou est vendu, ou lorsqu'une couverture ne répond plus aux critères de la comptabilité de couverture, tout gain ou perte cumulé existant aux autres éléments du résultat étendu à ce moment est reclassé dans les résultats au cours des périodes où la variation des flux de trésorerie de l'élément couvert influe sur les résultats.

Pour les instruments dérivés désignés comme des instruments de couverture de juste valeur, les variations de la juste valeur de l'instrument dérivé de couverture inscrites aux résultats sont compensées en bonne partie par les variations de la juste valeur de l'élément couvert dans la mesure où la relation de couverture est efficace. Lorsque la couverture de la juste valeur cesse, la valeur comptable de l'élément couvert n'est plus ajustée et les ajustements cumulatifs à la juste valeur de l'élément couvert sont imputés aux résultats selon la méthode de comptabilisation de l'élément couvert.

Les instruments dérivés qui ne sont pas admissibles à la comptabilité de couverture sont constatés à la juste valeur dans le bilan consolidé, et toute variation subséquente de la juste valeur est constatée dans l'état consolidé des résultats.

3. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

g) Instruments financiers dérivés et couvertures (suite)

Instruments financiers dérivés incorporés

Un dérivé incorporé est une composante d'un instrument financier ou d'un autre contrat, dont les caractéristiques sont semblables à celles d'un dérivé. Dans son ensemble, l'instrument financier ou le contrat est considéré comme un instrument hybride comprenant un contrat hôte et un instrument financier dérivé incorporé.

Un dérivé incorporé est bifurqué et comptabilisé séparément si, et seulement si, les trois conditions suivantes sont réunies : les caractéristiques et les risques économiques du dérivé incorporé ne sont pas étroitement liés à ceux du contrat hôte, le dérivé incorporé est un instrument distinct dont la définition correspond à celle d'un instrument financier dérivé et le contrat hybride n'est pas comptabilisé à la juste valeur.

Les instruments financiers dérivés incorporés sont classés avec le contrat hôte dans le bilan consolidé et ils sont évalués à leur juste valeur. Les gains et les pertes réalisés et non réalisés sont comptabilisés dans l'état consolidé des résultats.

h) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites au coût. Le coût représente les coûts d'acquisition ou de construction, y compris les intérêts engagés lors de la construction d'usines. La Société pourvoit à l'amortissement selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée prévue d'utilisation pour les actifs suivants :

Éléments d'actifs	Période
Bâtiment	de 10 à 40 ans
Matériel et équipement	de 3 à 25 ans
Autres	de 3 à 15 ans

Le coût d'acquisition des terrains boisés ainsi que les coûts de sylviculture sont capitalisés. L'amortissement est calculé selon un taux d'épuisement de la forêt en fonction des volumes du bois d'œuvre exploitable sur les terrains forestiers.

Aucun amortissement n'est comptabilisé sur les immobilisations corporelles en cours de construction, de développement ou mises hors service pour une période prolongée.

Les subventions gouvernementales reçues pour l'acquisition d'immobilisations corporelles, ainsi que l'écart entre la juste valeur d'un prêt sans intérêt et le montant du prêt reçu d'un organisme public pour l'acquisition d'immobilisations corporelles sont présentés comme « Subvention reportée » au bilan consolidé et comptabilisés aux résultats selon la même méthode et les mêmes taux que les immobilisations corporelles en cause.

Lorsqu'il existe une obligation juridique liée à la mise hors service d'immobilisations corporelles, la juste valeur du passif au titre de ces obligations est constatée dans la période au cours de laquelle les obligations naissent, s'il est possible d'en faire une estimation raisonnable. Les coûts qui en découlent sont capitalisés et augmentent la valeur comptable de l'immobilisation corporelle correspondante. La Société amortit le coût de la mise hors service des immobilisations et constate une charge de désactualisation sur le passif ayant trait à la durée de vie utile de l'immobilisation.

i) Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Cette recouvrabilité est mesurée en comparant la valeur comptable des actifs à la valeur estimative des flux de trésorerie futurs non actualisés directement rattachés à l'utilisation des actifs et à leurs sorties éventuelles. Une perte de valeur est constatée lorsque la juste valeur, mesurée en fonction des flux monétaires actualisés générés pendant la durée de vie de l'actif, est inférieure à la valeur comptable des actifs.

3. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

j) Sortie d'actifs à long terme et abandon d'activités

Un actif à long terme à vendre est classé comme destiné à la vente dans la période au cours de laquelle tous les critères exigés sont atteints. Un actif à long terme destiné à être sorti par vente doit être évalué à la valeur comptable ou à la juste valeur moins les frais de vente, selon la moins élevée des deux, et ne doit pas être amorti tant qu'il est classé comme actif destiné à la vente. Les actifs et passifs classés comme destinés à la vente sont inscrits au bilan comme actifs destinés à la vente et comme passifs d'entreprises destinés à la vente.

Un actif à long terme destiné à être sorti autrement que par vente, notamment par abandon, avant la fin de sa durée de vie utile évaluée précédemment, est classé comme actif destiné à être utilisé jusqu'à sa sortie et les estimations d'amortissement doivent être révisées en fonction de la durée de vie utile abrégée de l'actif.

Les résultats d'exploitation d'une composante d'une entreprise ayant été sortie par suite de vente ou d'abandon, ou étant classée comme destinée à la vente, sont inclus dans les activités abandonnées si les activités et les flux de trésorerie de la composante ont été, ou seront, éliminés des activités courantes de l'entreprise par suite de l'opération de sortie et si la Société n'intervient pas de façon significative et continue dans les activités de la composante après l'opération de sortie.

k) Écarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition représentent l'excédent du coût d'acquisition d'entreprises sur le montant net des valeurs attribuées aux éléments de l'actif acquis et du passif pris en charge. Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis. Ils sont soumis à un test de dépréciation annuellement ou plus fréquemment si des événements ou des changements de situation indiquent qu'ils ont subi une dépréciation. Le test de dépréciation consiste en une comparaison de la juste valeur des unités d'exploitation de la Société avec leur valeur comptable. Lorsque la valeur comptable d'une unité d'exploitation excède sa juste valeur, une perte de valeur est constatée pour un montant égal à l'excédent (qui n'est pas attribué aux autres actifs). La juste valeur d'une unité d'exploitation est calculée en fonction d'évaluations ou des flux de trésorerie actualisés.

Les écarts d'acquisition présentés à même les placements dans des sociétés satellites ne sont pas non plus amortis. Cependant, en ce qui concerne la dépréciation de ces actifs, une perte de valeur est enregistrée pour inscrire un placement à sa valeur de réalisation estimative.

l) Licences d'exploitation

Le coût des licences d'exploitation est capitalisé et amorti sur une période de 10 à 25 ans à partir de la mise en exploitation.

m) Propriétés minières

Les propriétés minières comprennent les coûts relatifs aux frais d'exploration pour des gîtes minéraux et aux frais de mise en valeur de découvertes. Ces coûts cumulés ne représentent toutefois pas nécessairement les valeurs actuelles ou futures des projets sur lesquels ils ont été engagés. Ces coûts excluent les frais d'administration liés aux travaux d'exploration et de mise en valeur, lesquels sont imputés à l'état des résultats.

Au moment où une décision d'aller en exploitation est prise, tous les coûts relatifs aux gisements sont transférés aux immobilisations corporelles. Toutefois, lorsqu'un projet est abandonné ou s'il est jugé que les coûts engagés ne pourront être recouverts, les coûts correspondants sont imputés aux résultats au cours de l'exercice. Les frais engagés pour maintenir les propriétés minières abandonnées sont également imputés aux résultats. Ces coûts sont présentés au poste « Amortissements ».

Les subventions gouvernementales reçues pour l'exploration des gîtes minéraux et la mise en valeur de découvertes sont présentées comme « Subvention reportée » au bilan consolidé et comptabilisées aux résultats selon la même méthode que les coûts relatifs aux propriétés minières.

3. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

n) Frais de préexploitation

Les frais de préexploitation comprennent certains coûts incluant les frais financiers engagés pendant la période de mise en exploitation de certaines usines. Ces frais sont imputés aux résultats au cours de l'exercice.

o) Contrats d'approvisionnement en électricité

Le coût du contrat d'approvisionnement en électricité est basé sur une formule de partage de risque selon la variation des prix de l'aluminium et est amorti de façon linéaire sur la durée du contrat de 15 ans à compter de 2002.

Le droit d'obtenir un bloc d'électricité acquis en 2002 est amorti de façon linéaire sur la durée du contrat, soit 25 ans à compter de 2002.

p) Devises

Les actifs et les passifs monétaires résultant d'opérations conclues en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la fin de l'exercice. Les actifs et les passifs non monétaires sont convertis au taux d'origine. Les produits et les charges sont convertis au cours de l'exercice au taux de change en vigueur au moment de l'opération. Les gains ou les pertes de change sont compris dans le calcul des résultats de l'exercice, à l'exception des gains et pertes de change sur les instruments financiers classés disponibles à la vente qui sont compris dans les autres éléments du résultat étendu.

q) Avantages sociaux futurs

Le coût des prestations de retraite et des avantages complémentaires de retraite accordés en échange des services rendus au cours de l'exercice est calculé selon la méthode actuarielle de répartition des prestations au prorata des années de service et est basé sur les hypothèses économiques et démographiques les plus probables selon la direction.

Le coût des services passés découlant d'une modification apportée aux régimes est imputé aux résultats sur la durée résiduelle moyenne d'activité du groupe de salariés actifs à la date de la modification. La Société amortit la portion des gains et des pertes actuariels supérieurs à 10 % de l'obligation au titre des prestations constituées ou de la juste valeur des actifs des régimes, selon le plus élevé des deux, sur la durée résiduelle moyenne d'activité du groupe de salariés actifs.

r) Garantie

Un passif est constaté pour tenir compte de la juste valeur initiale de l'obligation liée aux garanties qui correspondent à la définition de garantie en vertu de la note d'orientation concernant les « Informations à fournir sur les garanties » (NOC-14). Cette juste valeur initiale est amortie sur la durée de la garantie. Aucune autre évaluation à la juste valeur n'est requise par la suite, sauf si la garantie est considérée comme un instrument financier dérivé.

s) Impôts sur les bénéfices

Étant une société d'État, la Société générale de financement du Québec, de même que ses filiales en propriété exclusive, ne sont pas assujetties à l'impôt sur le revenu au Canada.

Les contreprises comptabilisent les impôts sur les bénéfices d'après la méthode du passif fiscal. Les actifs et les passifs d'impôts futurs sont constatés en fonction de l'incidence fiscale future des écarts temporaires entre la valeur comptable des actifs et des passifs et leur valeur fiscale respective. Les actifs et les passifs d'impôts futurs sont évalués à l'aide de taux d'imposition qui, selon ce qu'il est à prévoir, seront en vigueur pour l'exercice au cours duquel les écarts devraient se résorber.

Une provision pour moins-value est constituée pour réduire la valeur comptable des actifs d'impôts futurs, lorsqu'il est plus probable qu'improbable que ces actifs ne seront pas réalisés.

4. INFORMATION SECTORIELLE SOMMAIRE

La Société exerce ses activités au sein de quatre groupes. Au 31 décembre 2009, ses placements se retrouvent dans les groupes suivants : Mines, Matériaux, Énergie, Environnement; Produits forestiers; Technologies et Sciences de la vie; et Agroalimentaire.

		Chiffre d'affaires	Bénéfice (perte) net	Actif sectoriel	Nouvelles immobilisations corporelles	Acquisitions d'entreprises et de placements
Mines, Matériaux, Énergie, Environnement						
Mines, Matériaux	2009	162 223	(3 854)	569 678	12 910	125 846
	2008	215 024	23 378	489 250	6 714	937
Énergie, Environnement	2009	313 094	(99 093)	391 181	7 730	–
	2008	487 463	(11 595)	517 153	6 933	–
Produits forestiers						
	2009	28 286	(9 468)	429 028	9 678	121 836
	2008	28 099	(1 728)	197 412	940	–
Technologies et Sciences de la vie						
Technologies	2009	–	(32 764)	125 816	–	6 116
	2008	–	(40 612)	163 844	–	17 641
Sciences de la vie	2009	–	300	113 969	–	5 100
	2008	–	12 777	94 475	–	60 458
Agroalimentaire						
	2009	216 327	6 205	154 223	1 432	3 385
	2008	197 745	32 455	156 408	3 822	1 777
Total sectoriel						
	2009	719 930	(138 674)	1 783 895	31 750	262 283
	2008	928 331	14 675	1 618 542	18 409	80 813
Activités corporatives						
	2009	–	(32 388)	370 979	860	–
	2008	–	(50 708)	139 569	819	–
Activités poursuivies						
	2009	719 930	(171 062)	2 154 874	32 610	262 283
	2008	928 331	(36 033)	1 758 111	19 228	80 813
Activités abandonnées (note 7)						
	2009	–	(73 544)	150 014	–	–
	2008	–	(225 017)	238 938	–	–
Total consolidé						
	2009	719 930	(244 606)	2 304 888	32 610	262 283
	2008	928 331	(261 050)	1 997 049	19 228	80 813

5. DÉVALUATION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET D'AUTRES ACTIFS

En raison d'un affaiblissement important de la demande, l'intensification de la concurrence et le resserrement permanent des marges, une entreprise du secteur pétrochimie a inscrit une dévaluation afin de réduire la valeur comptable de ses actifs à long terme à leur juste valeur.

Cette dévaluation représente, en grande partie, la dévaluation d'immobilisations corporelles et d'autres actifs inscrits dans les résultats consolidés de la Société au cours de l'exercice totalisant 103 263 000 \$.

6. REVENUS (FRAIS) FINANCIERS

	2009	2008
Intérêts sur la dette à long terme	(9 182)	(9 864)
Gain (perte) sur variation de change de la dette à long terme	15 183	(22 464)
Gain (perte) sur variation de change de placements	(7 062)	10 093
Autres revenus (frais) financiers	363	(3 205)
	(698)	(25 440)
Revenu d'intérêts sur trésorerie et équivalents de trésorerie et placements temporaires	1 704	3 846
	1 006	(21 594)

En 2009, la Société a comptabilisé une perte de change de 10 751 000 \$ dans les « Coûts des produits vendus » (gain de 15 598 000 \$ en 2008).

7. ACTIVITÉS ABANDONNÉES ET ACTIFS DESTINÉS À LA VENTE

Au cours de l'exercice 2009, certaines participations dans les secteurs d'activité de mines, matériaux, énergie, environnement et produits forestiers ont été destinées à la vente ou vendues. Les résultats d'exploitation de ces participations ont été présentés à titre d'activités abandonnées dans les états des résultats et des flux de trésorerie consolidés, et les actifs et passifs destinés à la vente ont été présentés séparément dans le bilan consolidé.

Certaines informations financières ont été reclassées dans l'exercice précédent pour inscrire ces participations comme « Activités abandonnées » dans les résultats, comme « Actifs destinés à la vente » et comme « Passifs d'entreprises destinées à la vente » dans le bilan et comme « Flux de trésorerie liés aux activités abandonnées » dans l'état des flux de trésorerie.

Une dévaluation de 55 338 000 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009 (143 985 000 \$ en 2008) a été comptabilisée dans les activités abandonnées afin de réduire la valeur comptable de ces participations à leur juste valeur estimative diminuée des frais de vente.

La juste valeur des activités abandonnées a été estimée à partir des flux de trésorerie actualisés ou des prix de vente prévus.

Il est prévu que la disposition de la coentreprise classée comme destinée à la vente au 31 décembre 2009 sera réalisée en 2010.

Les principales informations financières concernant les entreprises incluses dans les activités abandonnées se retrouvent ci-dessous :

	2009	2008
Chiffre d'affaires	159 234	359 440
Coût des produits vendus	(142 823)	(344 242)
Frais généraux, de vente et d'administration	(8 865)	(15 843)
Amortissements	(10 443)	(20 934)
Frais financiers	(7 337)	(10 378)
Autres revenus	2 584	205
Perte d'exploitation	(7 650)	(31 752)
Dévaluation d'éléments d'actifs	(55 338)	(143 985)
Provision pour frais de fermeture et restauration des lieux	(11 561)	(57 792)
Gain sur cession	1 005	8 512
Perte des activités abandonnées	(73 544)	(225 017)

7. ACTIVITÉS ABANDONNÉES ET ACTIFS DESTINÉS À LA VENTE (SUITE)

Les principales catégories d'actifs destinés à la vente et de passifs d'entreprises destinées à la vente sont les suivantes :

	2009	2008
Actifs à court terme destinés à la vente		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	–	710
Débiteurs	30 946	33 850
Stocks	15 959	28 348
Frais payés d'avance	1 312	2 118
	48 217	65 026
Actifs à long terme destinés à la vente		
Immobilisations corporelles	101 797	173 852
Autres actifs	–	60
	101 797	173 912
Passifs à court terme d'entreprises destinées à la vente		
Découverts bancaires	3 011	1 312
Créditeurs et charges à payer	17 618	32 915
Tranche à court terme de la dette à long terme	44 559	9 646
	65 188	43 873
Passifs à long terme d'entreprises destinées à la vente		
Subvention reportée	19 137	26 911
Dette à long terme	56 234	94 143
Autres passifs à long terme	1 384	4 064
	76 755	125 118

8. STOCKS

	2009	2008
Produits finis	59 468	68 599
Matières premières	36 166	45 633
Pièces consommables et de rechange	12 120	13 383
Produits en cours	6 365	7 952
Autres	2 349	3 134
	116 468	138 701

Le coût des produits vendus comprend une dépréciation de 547 000 \$ sur des pièces consommables et de rechange (11 947 000 \$ sur les stocks en 2008). La Société n'a pas comptabilisé de reprise de réduction de valeur des stocks constatée antérieurement.

9. PAPIER COMMERCIAL NON BANCAIRE ADOSSÉ À DES ACTIFS

Au 31 décembre 2009, la Société détient des billets à terme à taux variable d'une valeur nominale de 124 245 000 \$. La crise des prêts hypothécaires à haut risque aux États-Unis a déclenché des perturbations sur les marchés internationaux qui ont abouti à une crise de liquidité du marché canadien du papier commercial non bancaire adossé à des actifs (PCAA) en août 2007. Les efforts de restructuration du PCAA entrepris depuis le 13 août 2007 ont abouti à la conclusion d'une entente entérinée le 21 janvier 2009 dans sa forme proposée. La restructuration a donné lieu à la conversion du PCAA en nouveaux billets à terme à taux variable ayant des échéances similaires à celle des actifs sous-jacents.

a) Plan de restructuration

Les principales caractéristiques de l'entente de restructuration, outre la conversion des PCAA en billets à terme, sont les suivantes :

- Création de trois nouvelles structures sous forme de fiducies nommées « Véhicule d'actifs cadre » (« VAC1 », « VAC2 » et « VAC3 ») :
 - VAC1 et VAC2 regroupent des transactions constituées d'actifs synthétiques à 100 % ou d'une combinaison d'actifs synthétiques et d'actifs traditionnels, en plus d'inclure les actifs à haut risque associés à ces transactions;
 - VAC3 est composé des transactions constituées exclusivement d'actifs inadmissibles (à haut risque) et d'actifs traditionnels.
- Mise en place de facilités de crédit du soutien aux structures VAC1 et VAC2 afin de financer d'éventuels appels de garantie. Les facilités de crédit sont autofinancées par les participants à VAC1 alors qu'elles sont fournies par des tiers dans le cas de VAC2.
- Élargissement des déclencheurs « Écart-perte » qui peut donner lieu à des appels en garantie, lorsque atteint.
- Mise en place d'un moratoire de 18 mois qui se terminera le 21 juillet 2010 au cours duquel aucun appel en garantie ne peut être effectué.

Des banques canadiennes, des fournisseurs d'actifs, des porteurs de billets et les gouvernements du Canada, du Québec, de l'Ontario et de l'Alberta fournissent l'essentiel de la facilité de crédit en soutien à VAC1 et VAC2. Lors de la mise en œuvre du plan de restructuration, la Société a choisi de recevoir des billets de VAC2. Elle ne financera donc pas d'éventuels appels de marge.

Le 21 janvier 2009, les investisseurs ont reçu une combinaison de billets de catégories A-1, A-2, B et C, émis par les fiducies VAC1 et VAC2, dont l'échéance est prévue pour décembre 2016. Les billets de catégories A-1 et A-2 ont respectivement des cotes de crédit de A et BBB faible que leur a attribué l'agence de notation DBRS Limited. Les actifs à haut risque dans VAC1 et VAC2 ont été isolés et les porteurs de billets ont reçu des billets reflète dont le rendement sera équivalent au rendement de l'actif individuel sous-jacent. Le véhicule VAC3 prévoit la mise en silo de chaque série de billets garantis exclusivement par des actifs traditionnels ou des actifs à haut risque. Deux catégories de billets ont été ainsi créées dans VAC3 : les billets reflète pour les actifs traditionnels et les billets reflète pour les actifs à haut risque. Tous les billets reflète sont liés au rendement net et aux échéances de leurs actifs sous-jacents respectifs.

À la date de la mise en œuvre du plan de restructuration du 21 janvier 2009, les nouveaux billets à terme ont été désignés comme « Actifs détenus à des fins de transactions » en vertu de l'option juste valeur. Aucune modification de la juste valeur des PCAA n'était nécessaire à la suite de l'évaluation au 21 janvier 2009.

9. PAPIER COMMERCIAL NON BANCAIRE ADOSSÉ À DES ACTIFS (SUITE)

a) Plan de restructuration (suite)

Au 31 décembre 2009, la valeur nominale des billets à terme détenus par la Société se détaille comme suit :

	Valeur nominale
VAC2	
Actifs synthétiques	
Catégorie A-1	52 965
Catégorie A-2	33 218
Catégorie B	6 030
Catégorie C	2 856
	95 069
VAC3	
Actifs traditionnels	637
Actifs inadmissibles	24 643
	120 349
Autres PCAA restructurés	3 896
	124 245

b) Établissement de la juste valeur

Au 31 décembre 2009, la Société a procédé à l'évaluation des billets à terme à taux variable émis dans le cadre de la restructuration des PCAA. Lors de cette évaluation, la Société a revu ses hypothèses afin de considérer les nouvelles informations rendues disponibles et les changements survenus dans les conditions de marché du crédit. À ce titre, la Société a inséré dans sa méthodologie d'évaluation, les valeurs obtenues pour les notes A-1, A-2, B et C dans le cadre de transactions réalisées au cours des derniers mois de 2009.

Le modèle d'évaluation financier utilisé par la Société tient compte de l'ensemble des renseignements publics disponibles et les hypothèses sous-jacentes au modèle sont basées, autant que possible, sur des données observables sur le marché comme les taux d'intérêt, la qualité et le prix du crédit. Elles tiennent également compte des particularités du plan, dont le fait que les titres obtenus porteront intérêt à des taux qui refléteront ultimement les flux monétaires disponibles au sein des véhicules, incluant le coût inhérent aux facilités de financement comprises dans le plan de restructuration.

La juste valeur de chaque billet a été établie en combinant la valeur actualisée des flux de trésorerie en fonction d'hypothèses de défaut et de perte de crédit, des échéances réelles des titres, des taux d'intérêt anticipés et de la subordination des notes restructurées, aux valeurs réelles obtenues par des détenteurs de billets A-1, A-2, B et C dans le cadre de transactions de vente qui se sont réalisées au cours des dernier mois. Les taux d'actualisation utilisés sont établis en fonction des courbes de rendement pour les véhicules financiers ayant des notations A, BBB, BB et les obligations à haut rendement ajustés pour tenir compte de l'écart de crédit entre des obligations corporatives et les produits structurés. Cependant, pour les véhicules composés exclusivement d'actifs traditionnels et d'actifs inadmissibles, la Société a utilisé comme base d'évaluation la valeur établie par le gestionnaire d'actifs des véhicules restructurés.

À la suite de cette nouvelle évaluation, la Société a constaté, le 31 décembre 2009, une perte de valeur de 8 690 000 \$ (perte de 6 019 000 \$ déduction faite de revenus d'intérêts de 2 671 000 \$) relative aux billets à terme émis dans le cadre de la restructuration des PCAA pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009. À cette date, la juste valeur des PCAA s'établissait à 60 185 000 \$ et la provision pour perte de valeur totalisait 64 060 000 \$. La diminution de la juste valeur au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2009 est principalement imputable à l'inclusion de données de marché relatives à des transactions de ventes de billets A-1, A-2, B et C dans la méthodologie d'évaluation.

9. PAPIER COMMERCIAL NON BANCAIRE ADOSSÉ À DES ACTIFS (SUITE)

b) Établissement de la juste valeur (suite)

L'estimation de la juste valeur des investissements en PCAA effectuée au 31 décembre 2009 est susceptible de ne pas être une indication de la valeur définitive des billets. Bien que la Société juge l'estimation des justes valeurs comptabilisées raisonnables, des modifications aux principales hypothèses, notamment à celles relatives à la détermination des taux d'actualisation, des écarts de crédit, des rendements anticipés du risque de crédit des actifs sous-jacents et de l'évolution du marché secondaire portant sur les billets A1-1, A-2, B et C pourraient avoir une incidence importante sur la juste valeur des nouveaux billets au cours des prochains exercices.

Les hypothèses les plus importantes à l'égard du modèle d'évaluation de la juste valeur utilisé par la Société reposent sur les risques de défaut, les taux d'actualisation et les cotes de crédit des billets. L'effet possible d'une variation de ces hypothèses modifierait la juste valeur des investissements en PCAA estimée au 31 décembre 2009 comme suit :

- une variation à la hausse de 100 points de base de la prime de financement relative aux facilités de financement de marge résulterait en une diminution de la juste valeur d'environ 2 300 000 \$;
- une variation à la hausse de 100 points de base du taux d'actualisation entraînerait une diminution de la juste valeur d'environ 2 000 000 \$;
- une diminution de la cote de crédit prévue d'un niveau (une lettre) affecterait les taux de défaut anticipés et se traduirait par une diminution de la juste valeur d'environ 1 800 000 \$.

La Société détient et a accès aux fonds nécessaires afin de satisfaire à ses obligations financières à venir, et n'anticipe pas de problème de liquidité ni d'incidence défavorable sur sa santé financière.

La variation des soldes des PCAA au bilan et la composition de la rubrique « Perte sur PCAA » à l'état consolidé des résultats se résument comme suit :

	Valeur nominale	Provision pour perte de valeur	PCAA	Perte sur PCAA
Solde au début	145 636	(59 007)	86 629	
Remboursement de capital	(14 377)	–	(14 377)	
Réduction de la valeur nominale	(146)	146	–	
Perte de valeur	–	(8 690)	(8 690)	(8 690)
Intérêts en arrérages et autres intérêts encaissés en 2009	–	–	–	7 571
Arrérages d'intérêts à recevoir à la fin de 2008	–	–	–	(4 900)
Gain (perte) sur variation de change sur placements (note 6)	(6 868)	3 491	(3 377)	
Solde à la fin	124 245	(64 060)	60 185	(6 019)

10. PLACEMENTS

				2009	2008
	Juste Valeur	Coût ou coût amorti	Valeur de consolidation	Total	Total
Placements disponibles à la vente					
Actions cotées					
Domtar Corporation	87 823	–	–	87 823	37 249
Cascades inc.	67 471	–	–	67 471	25 962
Atrium Innovations inc.	28 849	–	–	28 849	23 611
Technologies Miranda inc.	10 761	–	–	10 761	13 564
Logibec Groupe Informatique Itée	9 751	–	–	9 751	6 615
Æterna Zentaris Inc.	7 489	–	–	7 489	4 846
Laboratoires Paladin inc.	5 907	–	–	5 907	–
Autres	2 645	–	–	2 645	1 255
Titres de créance, taux d'intérêt effectif de 12,99 %, échéant en 2016 (note 1d))	35 234	–	–	35 234	71 478
Sociétés fermées	–	47 626	–	47 626	38 440
	255 930	47 626	–	303 556	223 020
Prêts et créances (note 1d))	–	193 486	–	193 486	2 073
Instruments financiers dérivés classés comme détenus à des fins de transaction					
Option de conversion en capitaux propres (note 20d))	2 184	–	–	2 184	–
Sociétés satellites	–	–	187 769	187 769	205 349
Sociétés de placement	29 797	–	–	29 797	31 621
Papier commercial non bancaire adossé à des actifs (note 9)	60 185	–	–	60 185	86 629
	348 096	241 112	187 769	776 977	548 692
Moins la tranche à court terme	555	3 375	64 812	68 742	11 362
	347 541	237 737	122 957	708 235	537 330

Placements disponibles à la vente

a) À la juste valeur

Les cours acheteurs publiés dans un marché actif sont utilisés dans la détermination de la juste valeur des placements disponibles à la vente.

Au cours de l'exercice, la variation de la juste valeur des actions cotées comptabilisée dans les autres éléments du résultat étendu est composée de gains non réalisés de 104 520 000 \$ et de pertes non réalisées de 2 845 000 \$, pour un montant net de 101 675 000 \$ de gains non réalisés (en 2008 des pertes non réalisées de 176 148 000 \$ et de gains non réalisés de 590 000 \$, pour un montant net de 175 558 000 \$ de pertes non réalisées ont été comptabilisées).

La variation de la juste valeur du titre de créance comptabilisée dans les autres éléments du résultat étendu est composée d'un gain non réalisé de 4 505 000 \$ en 2009 (en 2008 des pertes non réalisées de 2 170 000 \$ et des gains non réalisés de 2 772 000 \$, pour un montant net de 602 000 \$ de gains non réalisés ont été comptabilisés).

Les revenus d'intérêts liés au titre de créance totalisant 4 383 000 \$ sont comptabilisés dans « Revenus de dividendes et d'intérêts sur placement » à l'état consolidé des résultats.

b) Au coût

La Société détient des placements qui sont classés comme disponibles à la vente, mais qui sont présentés au coût parce qu'ils ne sont pas négociés sur un marché actif totalisant 47 626 000 \$ (38 440 000 \$ au 31 décembre 2008).

10. PLACEMENTS (SUITE)

Placements disponibles à la vente (suite)

Les placements disponibles à la vente sont évalués périodiquement afin de déterminer s'il existe une indication objective de dépréciation. Les pertes non réalisées sur ces placements sont principalement imputables à la fluctuation des prix sur le marché et aux variations de change. La Société a la capacité et l'intention de détenir ces placements pendant une période suffisante afin de permettre tout recouvrement de leur juste valeur. Au 31 décembre 2009, la Société a conclu que les pertes non réalisées, comptabilisées aux autres éléments du résultat étendu, sont temporaires.

Au cours de l'exercice financier terminé le 31 décembre 2009, la Société a comptabilisé des pertes de valeur durables pour les placements disponibles à la vente pour un montant de 12 258 000 \$ (3 658 000 \$ en 2008) dans « Autres pertes sur placements » de l'état consolidé des résultats.

Prêts et créances

Au cours de l'exercice financier terminé le 31 décembre 2009, la Société a comptabilisé des provisions pour pertes sur des prêts et créances pour un montant de 19 733 000 \$ dans les autres pertes sur placements de l'état consolidé des résultats (nil pour l'exercice terminé le 31 décembre 2008). Aucune radiation n'a été inscrite au cours de 2008 et 2009.

Les revenus d'intérêts liés aux prêts et créances de 11 250 000 \$, incluant 2 467 000 \$ liés à un prêt qui a subi une perte de valeur, sont comptabilisés dans « Revenus de dividendes et d'intérêts de placement » à l'état consolidé des résultats.

Suite à la mise en faillite de Temlam, la Société a assumé le rang de prêteur garanti. Un montant à recevoir équivalent aux sommes qu'elle anticipe recouvrer à la suite du processus de vente des actifs de Temlam est inscrit comme prêts et créances. Incluant ce montant à recevoir, la valeur nominale des prêts et créances détenus par la Société s'établit à 222 275 000 \$ au 31 décembre 2009 (2 073 000 \$ au 31 décembre 2008).

La juste valeur de ces instruments financiers s'élève à 192 000 000 \$ au 31 décembre 2009 (2 073 000 \$ au 31 décembre 2008).

Sociétés de placement

La juste valeur des sociétés de placements cotées et non cotées est de 2 484 000 \$ et de 27 313 000 \$ respectivement au 31 décembre 2009 (334 000 \$ et de 31 287 000 \$ au 31 décembre 2008).

11. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2009		2008	
	Coût	Amortissement cumulé	Montant net	Montant net
Mines, Matériaux, Énergie, Environnement				
Mines, Matériaux (note 1a))	380 589	113 335	267 254	276 070
Énergie, Environnement	321 596	92 518	229 078	340 589
Produits forestiers	148 359	14 693	133 666	64 398
Agroalimentaire	38 474	20 442	18 032	18 596
Total sectoriel	889 018	240 988	648 030	699 653
Activités corporatives	12 234	9 000	3 234	2 287
	901 252	249 988	651 264	701 940
Subvention reportée	40 968	7 932	33 036	41 250

- a) La charge d'amortissement pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009 s'établit à 42 931 000 \$ déduction faite d'une réduction de 2 056 000 \$ relative à la subvention reportée (42 236 000 \$ déduction faite d'une réduction de 2 056 000 \$ en 2008).
- b) Des immobilisations corporelles d'une valeur nette de 11 665 000 \$ au 31 décembre 2009 (11 958 000 \$ au 31 décembre 2008) ne sont pas amorties, car elles sont en cours de construction, de développement ou mise hors service pour une période prolongée.

12. AUTRES ACTIFS

	2009		2008	
	Coût	Amortissement cumulé	Montant net	Montant net
Propriétés minières	62 294	–	62 294	58 491
Licences d'exploitation	32 087	12 143	19 944	28 179
Contrats d'approvisionnement en électricité (note 1a))	25 708	8 661	17 047	18 401
Montant à recevoir pour travaux de restauration des lieux (note 14)	11 914	–	11 914	11 795
Terrain pour projets en développement	5 624	–	5 624	5 624
Actif au titre des prestations constituées (note 23)	3 835	–	3 835	4 910
Subvention à recevoir pour travaux d'exploration	1 986	–	1 986	3 590
Autres	5 390	2 674	2 716	2 771
	148 838	23 478	125 360	133 761
Moins la tranche à court terme	1 690	–	1 690	1 881
	147 148	23 478	123 670	131 880
Subvention reportée - propriétés minières	9 514	–	9 514	9 894

- a) La charge d'amortissement pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009 s'établit à 4 160 000 \$ (3 915 000 \$ en 2008).
- b) Au cours de l'exercice, la Société a comptabilisé, en diminution du coût des propriétés minières, des provisions ou radiations d'un montant de 1 464 000 \$ déduction faite d'une réduction de 494 000 \$ relative à la subvention reportée (259 000 \$ déduction faite d'une réduction de 230 000 \$ en 2008).
- c) Un solde de subvention reporté de 157 000 \$ provenant de l'année 2008 était disponible pour exercer certaines activités d'exploration et de mise en valeur des ressources minérales. De cette aide financière, 114 000 \$ ont été investis dans les propriétés minières (2 460 000 \$ en 2008) et 43 000 \$ ont été comptabilisés en diminution des frais généraux, de vente et d'administration (1 093 000 \$ en 2008).

13. DETTE À LONG TERME

	Taux d'intérêt effectif au 31 décembre 2009	2009	2008
Garantie			
Billet, 7,27 % remboursable en versements semestriels, échéant en 2017		75 719	99 672
Autres		5 825	6 043
		81 544	105 715
Non garantie			
Montant dû à Investissement Québec			
Sans intérêt, remboursement sous réserve			
de certaines conditions et au plus tard en 2011	15,2 %	9 284	8 060
Sans intérêt, remboursable au plus tard en 2033	8,4 %	5 107	4 711
Sans intérêt, remboursable au plus tard en 2017	9,2 %	2 960	2 708
Emprunt bancaire au taux préférentiel majoré de 0,65 %, échéant en 2011 et 2012		4 584	–
Emprunt d'entreprise remboursé en 2009		–	5 340
Autres		3 241	4 749
		25 176	25 568
Total de la dette à long terme garantie et non garantie		106 720	131 283
Moins la tranche à court terme		12 594	19 502
		94 126	111 781
Coûts de transaction		(2 892)	(3 201)
		91 234	108 580

a) Au 31 décembre 2009, la Société a également des emprunts bancaires garantis totalisant 7 510 000 \$ et portant intérêts au taux préférentiel, au taux de base US ou LIBOR majoré de 1,5 % à 2,25 %. Ces emprunts bancaires ainsi que certaines dettes à long terme des entreprises de la Société sont garantis par différents types de sûreté sur les débiteurs, stocks et autres actifs corporels et incorporels, et par des hypothèques sur l'universalité des biens dont la valeur comptable totalise 420 000 000 \$ au 31 décembre 2009 (449 000 000 \$ au 31 décembre 2008).

b) La Société est assujettie à certaines restrictions financières et non financières relatives aux conditions des contrats d'emprunts de ses filiales et coentreprises. Ces restrictions sont liées, entre autres, aux dépenses en capital permises, au maintien de certains ratios financiers, à la création d'un minimum d'emplois directs dans un secteur d'activité, à la déclaration de dividendes et à la préparation d'états financiers annuels vérifiés.

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009, les filiales et coentreprises de la Société respectent les exigences imposées par leurs prêteurs.

c) Les versements de capital requis au cours des prochains exercices sont :

2010	12 594
2011	25 894
2012	11 896
2013	10 198
2014	9 858
2015 et ultérieurement	72 296
	142 736

d) La juste valeur de la dette à long terme est déterminée en actualisant les flux de trésorerie contractuels futurs prévus en fonction de l'entente au taux d'actualisation qui représente le taux d'emprunt dont la Société pourrait actuellement se prévaloir pour des emprunts comportant des conditions et des échéances semblables. La juste valeur de la dette à long terme s'élève à 112 267 000 \$ au 31 décembre 2009 (111 059 000 \$ au 31 décembre 2008).

14. AUTRES PASSIFS À LONG TERME

	2009	2008
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	45 668	45 827
Passif au titre des prestations constituées (note 23)	25 232	23 904
Provision pour frais de fermeture	2 546	334
Souscriptions d'actions	417	1 563
Autres	2 257	2 580
	76 120	74 208
Moins la tranche à court terme	8 983	6 674
	67 137	67 534

Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations reflètent principalement la valeur actuelle des coûts futurs nécessaires à la réhabilitation environnementale de sites industriels afin de rendre ces sites conformes aux divers règlements et lois en vigueur. Les obligations futures seront réglées entre 2010 et 2020. Afin de comptabiliser le passif initial, les flux de trésorerie estimatifs futurs ont été actualisés à un taux moyen de 3,4 %. La valeur non actualisée des flux de trésorerie estimatifs au 31 décembre 2009 et 2008 est de 50 875 000 \$ et 51 600 000 \$, respectivement.

Les paiements requis sont les suivants :

	2009	2008
2009	—	5 147
2010	6 272	7 085
2011	11 902	8 841
2012	14 946	14 076
2013	9 598	8 445
2014	3 152	2 780
2015 et ultérieurement	5 005	5 226
	50 875	51 600

L'évolution au cours de l'exercice des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations se détaille comme suit :

	2009	2008
Solde au début	45 827	13 153
Passifs engagés	1 550	34 153
Passifs réglés	(3 868)	(2 220)
Charge de désactualisation	1 894	180
Révisions des flux de trésorerie estimatifs	265	561
	45 668	45 827
Moins la tranche à court terme	6 120	5 030
Solde à la fin	39 548	40 797

15. CAPITAL-ACTIONS

Autorisé, d'une valeur nominale de 10 \$ l'action :

292 500 000 actions ordinaires

	2009	2008
Émis :		
267 334 018 actions ordinaires (217 334 018 en 2008)	2 673 340	2 173 340

Au cours de l'exercice 2009, la Société a émis 50 000 000 d'actions ordinaires d'une valeur nominale de 10 \$ l'action, pour une contrepartie totale de 500 000 000 \$. En vertu de sa loi constitutive, la Société peut demander à l'actionnaire de souscrire et de payer 25 165 982 actions additionnelles pour un montant de 251 659 820 \$.

16. CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT ÉTENDU

	Gains et pertes non réalisés			Total
	Placements disponibles à la vente	Couverture des flux de trésorerie	Écart de conversion des devises	
Solde au début	(216 686)	(2 739)	(2 411)	(221 836)
Adoption des modifications relatives aux instruments financiers (note 1d))	116	-	-	116
Autres éléments du résultat étendu	111 999	2 621	(2)	114 618
Solde à la fin	(104 571)	(118)	(2 413)	(107 102)

17. GESTION DU CAPITAL

En tant que holding industriel et financier détenu par le gouvernement du Québec, les objectifs de la Société en matière de gestion du capital sont les suivants :

- posséder une souplesse financière suffisante pour soutenir les entreprises en portefeuille et ses autres placements;
- contribuer au développement d'entreprises au Québec par l'intermédiaire d'investissements en capital de développement afin d'établir des partenariats d'affaires durables avec des conditions de rentabilité normales.

La Société gère son capital en tenant compte des caractéristiques de risque et de liquidité de ses investissements. Afin de conserver ou de modifier la structure de son capital, la Société peut émettre de nouvelles actions, procéder à l'émission ou au remboursement de dettes et acquérir ou vendre des actifs pour améliorer sa flexibilité et sa performance financière. Les objectifs, politiques et procédures de gestion du capital n'ont pas changé depuis la fin de l'exercice terminé le 31 décembre 2008.

Le capital de la Société est composé des emprunts bancaires et de la dette à long terme de ses filiales et coentreprises ainsi que de ses capitaux propres.

La Société n'est assujettie à aucune exigence externe liée à son capital, à l'exception de certaines restrictions provenant des conditions dans les contrats d'emprunts de ses filiales et coentreprises (voir note 13).

18. INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

a) La variation des éléments hors caisse du fonds de roulement se détaille comme suit :

	2009	2008
(Augmentation) diminution des :		
Débiteurs	24 084	(5 272)
Stocks	26 574	(6 454)
Frais payés d'avance	(103)	(245)
Augmentation (diminution) des :		
Créditeurs et charges à payer	(10 887)	(7 989)
	39 668	(19 960)

b) En plus des nouvelles immobilisations corporelles et autres activités d'investissement présentées à l'état consolidé des flux de trésorerie, la Société a acquis, au cours de l'exercice, des immobilisations corporelles et autres actifs totalisant 4 622 000 \$ (2 788 000 \$ en 2008), dont 1 615 000 \$ (1 548 000 \$ en 2008) sont financés par les comptes créditeurs et 3 007 000 \$ (1 240 000 \$ en 2008) par la dette à long terme et d'autres passifs à long terme.

19. ACQUISITIONS D'ENTREPRISES ET DE PLACEMENTS

a) Les acquisitions d'entreprises et de placements se détaillent comme suit :

	2009	2008
Filiales et coentreprises	73 068	–
Prêts et créances	164 574	1 177
Instruments financiers dérivés	2 184	–
Sociétés satellites	1 328	16 920
Sociétés de placement	300	1 558
Placements disponibles à la vente :		
Actions cotées	5 100	700
Titres de créance	–	30 023
Sociétés fermées	15 729	30 435
	262 283	80 813

b) L'acquisition de filiales et coentreprises de l'exercice, principalement dans le secteur d'activité des produits forestiers, a été comptabilisée selon la méthode de l'achat pur et simple. La part de la Société dans les résultats d'exploitation de ces entreprises pour le dernier trimestre de 2009 est incluse à l'état des résultats consolidés. Les actifs nets acquis hors liquidités de l'exercice sont les suivants :

	2009
Actif à court terme	6 734
Immobilisations corporelles	67 763
Autres actifs	1 619
	76 116
Passif à court terme	3 003
Autres passifs à long terme	45
	3 048
Coût d'acquisition, déduction faite des trésoreries et équivalents de trésorerie acquises	73 068

20. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Dans le cours normal de ses affaires, la Société est exposée au risque de liquidité, au risque de crédit, au risque de marché découlant des variations des taux de change, des variations des taux d'intérêt et des fluctuations des marchés boursiers et du prix de l'aluminium. La Société gère ces expositions au risque sur une base continue. Afin de limiter l'effet sur ses résultats et sur sa situation financière découlant de la fluctuation des taux de change, des taux d'intérêt et du prix de l'aluminium, la Société peut recourir à l'utilisation de divers instruments financiers dérivés. La Société est responsable de l'établissement des niveaux de risques acceptables et elle n'utilise les instruments financiers dérivés qu'aux fins de gestion de ses risques, des engagements ou obligations existants ou prévus qu'elle prévoit effectuer, compte tenu de son expérience passée.

a) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société ne soit pas en mesure de satisfaire ses obligations financières lorsqu'elles viennent à échéance. La Société gère ce risque en tenant compte des besoins opérationnels et en recourant à ses facilités de crédit. La Société établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour satisfaire ses obligations.

La Société est d'avis que les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation poursuivies et les sources de financement disponibles devraient être suffisants pour respecter ses obligations à mesure qu'elles viennent à échéance.

La Société dispose de crédits bancaires inutilisés totalisant 322 400 000 \$ au 31 décembre 2009 (425 800 000 \$ au 31 décembre 2008).

Le tableau des échéances des passifs financiers est le suivant au 31 décembre 2009 :

	Moins de 1 an	1 an à 3 ans	4 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Découverts bancaires	950	—	—	—	950
Emprunts bancaires	7 510	—	—	—	7 510
Créditeurs et charges à payer	88 462	—	—	—	88 462
Dette à long terme	12 594	37 790	20 056	72 296	142 736
	109 516	37 790	20 056	72 296	239 658

b) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque que la Société subisse une perte financière si les contreparties font défaut d'exécuter les conditions des contrats. Les principaux risques de crédit pour la Société sont liés à la trésorerie et les équivalents de trésorerie, aux placements temporaires, aux PCAA, aux débiteurs, ainsi qu'aux titres de créance et aux prêts et créances à long terme.

i) Trésorerie et équivalents de trésorerie et PCAA

La trésorerie et les équivalents de trésorerie, ainsi que les placements temporaires se composent principalement de dépôts temporaires liquides, d'acceptations bancaires des banques à charte canadienne et des institutions financières importantes ayant une cote de crédit élevée ainsi que des titres de dette émis par la province de Québec et par le gouvernement du Canada.

La Société évalue régulièrement la cote de solvabilité de ses contreparties. L'exposition maximale au risque de crédit sur ces instruments financiers correspond à leur valeur comptable. Le PCAA totalise 60 185 000 \$ déduction faite des pertes de valeur, ce qui correspond à l'exposition maximale au risque de crédit au 31 décembre 2009. La Société atténue le risque de crédit lié à ces instruments financiers en respectant sa politique en matière de placements temporaires, laquelle décrit les paramètres et les limites de concentration du risque de crédit.

20. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES FINANCIERS (SUITE)

b) Risque de crédit (suite)

ii) Débiteurs

Dans le cours normal de ses activités, la Société évalue régulièrement la situation financière de ses clients et examine l'historique de crédit pour tout nouveau client.

En raison de la diversité de ses clients et de leurs secteurs d'activité, la Société croit que la concentration du risque de crédit à l'égard des débiteurs est minime. Elle établit la provision pour créances douteuses en fonction du risque de crédit spécifique et des tendances historiques des clients. Elle enregistre une dépréciation seulement pour les débiteurs dont le recouvrement n'est pas raisonnablement certain.

Au 31 décembre 2009, l'exposition maximale au risque de crédit relativement aux débiteurs correspond à leur valeur comptable.

Comptes clients en souffrance	2009	2008
Dans les délais	65 543	64 054
1 - 60 jours en souffrance	8 224	21 789
61 - 90 jours en souffrance	472	473
Plus de 90 jours en souffrance	2 912	1 310
	77 151	87 626
Provision pour créances douteuses	(2 422)	(1 380)
	74 729	86 246
Autres débiteurs	25 187	36 781
	99 916	123 027
Provision pour créances douteuses		
Solde au début	1 380	512
Dépense pour créances douteuses	1 264	983
Montants radiés et recouvrements	(222)	(115)
Solde à la fin	2 422	1 380

La Société ne croit pas être exposée à un niveau de risque de crédit significatif à l'égard de ses clients. Au 31 décembre 2009, 20 % (29 % au 31 décembre 2008) des comptes clients sont garantis par un assureur.

iii) Titres de créance et prêts et créances

Les titres de créance et les prêts et créances sont évalués et analysés régulièrement afin de détecter toute perte de valeur. L'exposition maximale au risque de crédit découlant des titres de créance et des prêts et créances correspond à leur valeur aux livres, laquelle se chiffre à 35 234 000 \$ et 193 486 000 \$ respectivement au 31 décembre 2009.

c) Risque de marché

Le risque de marché est le risque que les variations de valeur du marché dues à des fluctuations des taux de conversion sur devises, des taux d'intérêt, du cours des actions ou des prix de marchandises entraînent une variation de la juste valeur des instruments financiers de la Société. L'objectif de la gestion du risque de marché est de limiter et de contrôler l'exposition à ce risque à l'intérieur de paramètres acceptables tout en optimisant le rendement lié à ce risque.

i) Risque de change

La Société réalise une part de ses ventes et achats en monnaie étrangère, soit le dollar américain. Elle n'utilise pas actuellement de dérivés financiers pour réduire son exposition au risque de taux de change. La Société est, par conséquent, exposée à des risques découlant des variations des taux de change.

20. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES FINANCIERS (SUITE)

c) Risque de marché (suite)

ij) *Risque de change* (suite)

Au 31 décembre, les instruments financiers de la Société libellés en dollars US sont les suivants :

	2009	2008
Actifs financiers		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	44 200	19 000
Débiteurs	46 700	57 620
Titres de créance disponibles à la vente	33 525	50 520
Prêts et créances	4 825	–
PCAA	18 100	45 255
Passifs financiers		
Créditeurs et charges à payer	15 800	30 625
Emprunts bancaires	6 125	7 600
Dette à long terme	76 860	85 802
Autres passifs à long terme	720	480

La sensibilité au taux de change représente la somme des expositions nettes au risque de change des postes à la date du bilan. Au 31 décembre 2009, si le dollar canadien avait varié de 1 %, à la hausse ou à la baisse, en comparaison avec le dollar américain, avec l'hypothèse que toutes les autres variables demeurent constantes, la perte nette de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009 aurait été respectivement supérieure ou inférieure de 150 000 \$ alors que les autres éléments du résultat étendu auraient respectivement été inférieurs ou supérieurs de 350 000 \$.

iii) *Risque de taux d'intérêt*

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché.

La Société est exposée aux fluctuations des taux d'intérêt, principalement en raison de ses emprunts bancaires et de sa dette à long terme à taux variable. Au 31 décembre 2009, 16 556 000 \$ (15 175 000 \$ au 31 décembre 2008) de ses emprunts bancaires et de sa dette à long terme sont exposés aux fluctuations des taux d'intérêt. La Société n'utilise pas actuellement de dérivés financiers pour réduire son exposition au risque des taux d'intérêt. Les fluctuations des taux d'intérêt pourraient également avoir une incidence sur les revenus d'intérêt que la Société tire de sa trésorerie et les équivalents de trésorerie ainsi que de son PCAA. Les placements temporaires, les titres de créance et les prêts et créances portent intérêt à taux fixe. Cependant, les titres de créances et les PCAA exposent également la Société au risque de variation de la juste valeur découlant des fluctuations des taux d'intérêt.

Au 31 décembre 2009, une variation, à la hausse ou à la baisse, de 100 points de base du taux d'intérêt, avec l'hypothèse que toutes les autres variables demeurent constantes, aurait eu l'effet de réduire ou d'augmenter respectivement la perte nette de la Société de 1 425 000 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009. De plus, une variation, à la hausse ou à la baisse, de 100 points de base du taux d'actualisation utilisé pour calculer la juste valeur des instruments financiers, à l'exception du PCAA (voir note 9), avec l'hypothèse que toutes les autres variables demeurent constantes, aurait eu l'effet de réduire ou d'augmenter respectivement les autres éléments du résultat étendu de la Société de 1 500 000 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009.

iiii) *Risque de prix de marché*

Le risque de prix de marché représente la perte potentielle qui peut survenir relativement au portefeuille de sociétés publiques en raison des fluctuations des marchés boursiers. La Société utilise divers moyens pour surveiller et gérer le risque de marché comme la revue des rapports financiers et l'analyse de l'évolution du cours boursier des titres concernés.

20. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES FINANCIERS (SUITE)

c) Risque de marché (suite)

iii) Risque de prix de marché (suite)

Les gains et les pertes non réalisés de la valeur des actions cotées classées comme disponibles à la vente sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat étendu jusqu'à ce qu'ils soient réalisés. Au 31 décembre 2009, l'incidence d'une remontée ou d'un recul de 10 % des marchés boursiers se serait traduite respectivement par la comptabilisation d'un gain ou d'une perte non réalisé supplémentaire de 21 300 000 \$ inscrit dans les autres éléments du résultat étendu.

iv) Risque de prix des marchandises

La Société est exposée au risque financier lié aux variations du prix de l'aluminium et gère ce risque afin de minimiser l'effet sur ses résultats et sur sa situation financière. La Société a conclu des contrats d'échange sur marchandises afin de gérer une partie de son exposition aux variations du prix de l'aluminium.

Au 31 décembre 2009 le tonnage engagé dans ces instruments, échéant en 2010, s'élève à 4 225 tonnes (7 000 tonnes en 2008) et la juste valeur de ces instruments représente une perte de 104 000 \$ (perte de 9 274 000 \$ en 2008).

d) Juste valeur

Les méthodes et les hypothèses utilisées afin d'évaluer la juste valeur sont les suivantes :

La valeur comptable des instruments financiers qui viennent à échéance à court terme correspond approximativement à leur juste valeur étant donné que ces éléments seront réalisés ou réglés en moins d'un an. Ces instruments financiers comprennent la trésorerie et équivalents de trésorerie, les placements temporaires, les débiteurs, les découverts bancaires, les emprunts bancaires et les créditeurs et charges à payer. La juste valeur et la valeur comptable des autres instruments financiers au 31 décembre 2009, notamment les placements et la dette à long terme, sont présentés aux notes 10 et 13 respectivement.

Hiérarchie des évaluations à la juste valeur

Le tableau suivant présente la hiérarchie des évaluations à la juste valeur des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur au bilan consolidé sur une base récurrente.

	Prix cotés sur marchés actifs (Niveau 1)	Autres données observables (Niveau 2)	Données non observables (Niveau 3)	Total
Actifs financiers				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	–	375 284	–	375 284
Placements temporaires	–	5 293	–	5 293
Placements				
Disponibles à la vente				
Actions cotées	220 696	–	–	220 696
Titres de créance	–	35 234	–	35 234
Instruments financiers dérivés				
Option de conversion en capitaux propres	–	–	2 184	2 184
Sociétés de placement	2 484	–	27 313	29 797
PCAA	–	–	60 185	60 185
	223 180	415 811	89 682	728 673
Passifs financiers				
Créditeurs et charges à payer				
Instruments financiers dérivés				
Contrats à terme (note 20c) iv)	–	104	–	104
	–	104	–	104

20. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES FINANCIERS (SUITE)

d) Juste valeur (suite)

Hiérarchie des évaluations à la juste valeur (suite)

Les catégories d'instruments financiers dont la juste valeur est classée dans le niveau 3 se composent essentiellement des placements des PCAA (se référer à la note 9), des sociétés de placements ainsi qu'un instrument financier dérivé incorporé dont la juste valeur est établie à partir de modèles d'évaluation internes qui se fondent sur des données significatives non observables sur le marché.

Le tableau qui suit présente les variations survenues dans la juste valeur des instruments financiers classés dans le niveau 3 pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009.

	PCAA	Sociétés de placement	Instruments financiers dérivés
Juste valeur au 1 ^{er} janvier 2009	86 629	31 287	—
Acquisition	—	300	2 184
Remboursement	(14 377)	(2 628)	—
Perte sur la variation de la juste valeur	(8 690)	(1 646)	—
Perte sur variation de change	(3 377)	—	—
Juste valeur au 31 décembre 2009	60 185	27 313	2 184

21. COENTREPRISES

La Société applique la méthode de la consolidation proportionnelle pour ses coentreprises. Les principales composantes provenant des coentreprises incluses dans les états financiers consolidés sont :

	2009	2008
Résultats consolidés - activités poursuivies		
Chiffre d'affaires	337 207	527 411
Charges	(332 369)	(665 479)
Bénéfice (perte) net	4 838	(138 068)
Bilan consolidé		
Actif à court terme	151 165	180 646
Actif à long terme	708 527	850 828
Passif à court terme	49 867	72 822
Passif à long terme	43 936	85 810
Flux de trésorerie consolidés - activités poursuivies		
Activités d'exploitation	(27 718)	(104 187)
Activités d'investissement	(22 282)	(19 599)
Activités de financement	(1 405)	(575)

22. ENGAGEMENTS, GARANTIES ET ÉVENTUALITÉS

a) Baux et engagements à long terme

La Société s'est engagée en vertu de contrats et de baux à long terme à effectuer des paiements minimaux exigibles totalisant 47 520 000 \$ répartis comme suit :

2010	8 044
2011	6 994
2012	6 350
2013	6 049
2014	4 427
2015 et ultérieurement	15 656

De plus, la Société s'est engagée à faire l'acquisition d'immobilisations corporelles et l'achat de matières premières totalisant 36 600 000 \$ au cours des prochains exercices. Finalement, la Société s'est engagée à des souscriptions pour des placements à long terme s'élevant à 50 900 000 \$ au 31 décembre 2009, en plus de celles inscrites à titre de passif à court et à long terme au bilan de la Société.

b) Garanties

Dans le cours normal de ses activités, la Société a fourni à des tiers les garanties importantes qui suivent :

i) Ententes de financement

En vertu des modalités de ses conventions de crédit, la Société s'est engagée à indemniser les détenteurs de dettes américains dans l'éventualité que surviennent des changements au niveau des lois sur les retenues fiscales. Ces ententes d'indemnisation auront cours jusqu'à l'échéance des conventions de crédit et ne comportent aucune limite. En raison de la nature de ces ententes, la Société ne peut estimer le montant maximal du paiement éventuel qu'elle pourrait être tenue de payer aux détenteurs de dettes. La Société n'a pas constaté de montant au bilan consolidé à l'égard de cette entente d'indemnisation.

ii) Ventes d'entreprises

Dans le cadre de la vente de la totalité ou d'une partie d'une entreprise, en plus de toute indemnisation éventuelle pouvant découler de l'inexécution de clauses restrictives ou de non-respect d'une déclaration de garantie, la Société peut convenir de donner une garantie contre toute réclamation pouvant résulter de ses activités passées. De façon générale, les modalités et le montant d'une telle indemnisation sont limités par la convention. En raison de la nature de ces conventions d'indemnisation, la Société ne peut estimer le montant maximal du paiement éventuel qu'elle pourrait être tenue de payer aux bénéficiaires des garanties. La Société n'a pas constaté de montant au bilan consolidé à l'égard de ces ventes.

c) Éventualités

Dans le cours normal de ses activités, la Société fait l'objet de diverses réclamations. Bien que l'issue des réclamations en cours au 31 décembre 2009 ne peut être déterminée avec certitude, la Société est d'avis que leur dénouement n'aura aucune incidence importante défavorable sur sa situation financière, ses résultats d'exploitation et ses flux de trésorerie.

23. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

La Société offre à ses employés des régimes de retraite contributifs et non contributifs à prestations déterminées basées sur le nombre d'années de service et le revenu moyen final. De plus, les employés de la Société bénéficient de certains avantages sociaux, principalement composés de différents régimes d'assurance collective, mais ces régimes ne sont toutefois pas capitalisés.

La Société évalue ses obligations au titre des prestations constituées et la juste valeur des actifs des régimes au 31 décembre de chaque année pour les besoins de la comptabilité. Les évaluations actuarielles les plus récentes des régimes de retraite et des autres régimes aux fins de la capitalisation ont été effectuées en date du 31 décembre 2009. Les prochaines évaluations doivent être effectuées, au plus tard, en date du 31 décembre 2010.

Les tableaux qui suivent présentent les informations relatives aux différents régimes de la Société au 31 décembre, établies par des actuaires indépendants :

			2009	2008
	Régime de retraite	Autres régimes	Total	Total
Obligation au titre des prestations constituées				
Solde au début	51 157	13 549	64 706	88 205
Coût des services rendus de l'exercice	1 718	357	2 075	4 988
Cotisation des salariés	1 120	–	1 120	1 030
Intérêts débiteurs	3 615	887	4 502	4 536
Prestations versées	(3 760)	(565)	(4 325)	(11 834)
Perte (gain) actuariel	11 925	2 895	14 820	(15 751)
Règlement et compression	(6 085)	–	(6 085)	(6 132)
Coût des services passés	726	(961)	(235)	(336)
Solde à la fin	60 416	16 162	76 578	64 706
Juste valeur de l'actif des régimes				
Solde au début	43 391	–	43 391	55 420
Rendement réel de l'actif des régimes	6 701	–	6 701	(7 716)
Cotisation de l'employeur	5 540	565	6 105	6 491
Cotisation des salariés	1 120	–	1 120	1 030
Règlement et compression	(6 085)	–	(6 085)	–
Prestations versées	(3 760)	(565)	(4 325)	(11 834)
Juste valeur à la fin	46 907	–	46 907	43 391
Situation de capitalisation-déficit	(13 509)	(16 162)	(29 671)	(21 315)
Perte (gain) actuariel non amorti	8 169	(422)	7 747	2 791
Coût non amorti des services passés	1 231	(704)	527	(470)
Passif au titre des prestations constituées	(4 109)	(17 288)	(21 397)	(18 994)

L'actif (le passif) au titre des prestations constituées est présenté comme suit :

			2009	2008
	Régime de retraite	Autres régimes	Total	Total
Actif au titre des prestations constituées (note 12)	3 835	–	3 835	4 910
Passif au titre des prestations constituées (note 14)	(7 944)	(17 288)	(25 232)	(23 904)
Passif au titre des prestations constituées	(4 109)	(17 288)	(21 397)	(18 994)

23. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (SUITE)

Le pourcentage de l'actif des régimes de retraite se répartit comme suit :

	2009 %	2008 %
Actions	50	45
Obligations	45	52
Autres	5	3
	100	100

Les moyennes pondérées des principales hypothèses actuarielles utilisées par la Société au 31 décembre sont les suivantes :

	2009		2008	
	Régime de retraite %	Autres régimes %	Régime de retraite %	Autres régimes %
Obligation au titre des prestations constituées au 31 décembre				
Taux d'actualisation	6,10	5,80	7,10	6,80
Taux de croissance de la rémunération	3,20	3,10	3,20	3,10
Coût des prestations pour les exercices terminés le 31 décembre				
Taux d'actualisation	7,10	6,80	5,50	5,40
Taux de rendement à long terme des actifs	6,00	–	6,20	–
Taux de croissance de la rémunération	3,20	3,10	3,20	3,10

Aux fins de l'évaluation, la moyenne pondérée du taux de croissance annuel hypothétique du coût des soins médicaux a été fixée à 8,4 % pour l'exercice 2010 (8,6 % pour l'exercice 2009). Selon l'hypothèse retenue, ce taux devrait diminuer graduellement pour atteindre environ 6 % en 2014 et demeurer à ce niveau par la suite.

En 2009, un changement de 1 % du taux d'augmentation des coûts des soins de santé aurait les effets suivants :

Analyse de sensibilité	Augmentation de 1 %	Diminution de 1 %
Incidence sur le coût des prestations	633	(631)
Incidence sur l'obligation au titre des prestations constituées (31 décembre)	1 470	1 190

23. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (SUITE)

Le coût au titre des régimes à prestations déterminées imputé aux résultats consolidés se détaille comme suit :

			2009	2008
	Régime de retraite	Autres régimes	Total	Total
Coût des services rendus de l'exercice	1 718	357	2 075	4 988
Intérêts débiteurs	3 615	887	4 502	4 536
Rendement réel de l'actif des régimes	(6 701)	—	(6 701)	7 716
Pertes (gains) actuariels sur l'obligation au titre de prestations constituées pour l'exercice	11 925	2 895	14 820	(15 751)
Coût des services passés	726	(961)	(235)	(336)
Règlement et compression	2 983	-	2 983	(6 132)
Composantes des coûts avant ajustement	14 266	3 178	17 444	(4 979)
Écart entre le rendement prévu et réel des actifs	4 187	—	4 187	(10 943)
Écart entre la perte actuarielle constatée et le montant réel de la perte actuarielle	(11 166)	(2 214)	(13 380)	24 735
Écart entre le coût des services passés de l'exercice et le coût des services passés amortis	(646)	887	241	(112)
Coût net au titre des régimes	6 641	1 851	8 492	8 701

24. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2009, une filiale de la Société a reçu un montant de 52 122 000 \$ (18 017 000 \$ en 2008) du gouvernement du Québec pour la gestion du Programme de création d'emplois en forêt, du Programme d'investissements sylvicoles et du Fonds d'adaptation des collectivités. Ces montants, incluant les sommes perçues relativement aux agences de mise en valeur qui se chiffrent à 7 264 000 \$ en 2009 (6 975 000 \$ en 2008), sont présentés au montant net dans l'état consolidé des résultats.

En plus des opérations entre apparentés déjà divulguées dans les états financiers et qui sont comptabilisées à la valeur d'échange, la Société est apparentée avec tous les ministères et les fonds spéciaux ainsi qu'avec tous les organismes et entreprises contrôlés directement ou indirectement par le gouvernement du Québec ou soumis, soit à un contrôle conjoint, soit à une influence notable commune de la part du gouvernement du Québec. Les opérations commerciales de la Société avec ces apparentés ont été conclues dans le cours normal de ses activités. La plupart de ces opérations ne sont pas divulguées distinctement aux états financiers.

25. CHIFFRES CORRESPONDANTS

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice courant.

CONSEIL D'ADMINISTRATION ET GOUVERNANCE

70	Membres du conseil d'administration
75	Gouvernance et activités du conseil d'administration
76	Rapport du comité de gouvernance et d'éthique
77	Rapport du comité de vérification
78	Rapport du comité des ressources humaines
83	Dirigeants de la Société

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Jean Bazin, c.r.
Président du conseil
d'administration

- Date de nomination au conseil : 26 février 2004
- Président du conseil d'administration depuis le 12 septembre 2007
- Président du comité exécutif

L'honorable Jean Bazin, avocat, s'est joint à Fraser Milner Casgrain en 1965, a été nommé associé en 1971 et est avocat-conseil depuis 2006. Il a présidé l'Association du Barreau canadien en 1987 et 1988 et a été membre du Sénat canadien de 1986 à 1989.

M. Bazin est administrateur de nombreuses sociétés, notamment la Banque Laurentienne, Technologies Miranda et Lambert Somec.



Pierre Shedleur, FCA
Président-directeur général
Société générale de
financement du Québec

- Date de nomination au conseil : 6 décembre 2004
- Membre du comité exécutif

Pierre Shedleur est diplômé de HEC Montréal, comptable agréé depuis 1972 et Fellow de l'Ordre des comptables agréés du Québec depuis 1996. Après plusieurs années en pratique privée, puis en enseignement et en administration scolaire, il a entrepris en 1980 une carrière dans la haute fonction publique du Québec, au ministère de l'Éducation et au Conseil du trésor.

De 1993 à 1997, M. Shedleur a occupé le poste de président de la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST). En 1997, il se joignait à Bell Canada à titre de vice-président, Secteur public et alliances stratégiques, et, de 1998 à 2004, il a été premier vice-président aux ventes aux grandes entreprises et au secteur public.



Marie Anna Bacchi
Directrice générale
Collège Villa Maria

- Date de nomination au conseil : 4 mars 2009
- Membre du comité de gouvernance et d'éthique depuis le 30 mars 2009

Marie Anna Bacchi est directrice générale du Collège Villa Maria. Antérieurement, elle était directrice générale de Bell Canada, où elle a occupé depuis 1994 des postes de directrice générale des opérations, du marketing, des ventes ainsi qu'en gestion de centres d'appels. Auparavant, elle a occupé divers postes de direction au sein de BCE dans les secteurs des centres d'appels, de la finance, de la transformation de l'entreprise et de la formation.

Mme Bacchi est membre du conseil d'administration de la Chambre de commerce italienne au Canada, de même que du conseil d'administration du Théâtre Centaur à Montréal. Elle agit à titre de gouverneure pour la Fondation canadienne italienne et a rempli plusieurs mandats consultatifs pour l'Association des commissions scolaires anglophones du Québec.



José P. Dorais
Associé
Miller Thomson Pouliot
s.e.n.c.r.l.

- Date de nomination au conseil : 30 août 2005 et renommé le 4 mars 2009
- Président du comité de gouvernance et d'éthique
- Membre du comité de vérification

José P. Dorais est membre du Barreau du Québec depuis 1974. Il est associé du cabinet d'avocats Miller Thomson Pouliot, et exerce dans le domaine du droit des affaires.

M. Dorais est notamment président du conseil d'administration de la Société québécoise de récupération et de recyclage, et membre du conseil d'administration d'Æterna Zentaris, de la Société d'énergie Foster Wheeler et d'Alliance Films.



Nathalie Goodwin
Associée
Agence Goodwin

- Date de nomination au conseil : 27 mai 2009
- Membre du comité de gouvernance et d'éthique depuis le 28 juillet 2009

Membre du Barreau depuis 1990, Nathalie Goodwin administre l'Agence Goodwin, spécialisée dans la représentation d'artistes évoluant sur tous les continents et œuvrant dans des domaines variés. L'entreprise initie également des projets dans plusieurs secteurs d'activités artistiques à l'échelle internationale.

Mme Goodwin met ses connaissances juridiques au service de la représentation, du développement et de la négociation.

Mme Goodwin est également actionnaire et administratrice de la Compagnie des Deux Chaises et elle est membre du conseil d'administration d'Alliance Films.



Diane Lanctôt
Présidente
Lanctôt Ltée

- Date de nomination au conseil : 26 février 2004 et renommée le 4 mars 2009
- Membre du comité de gouvernance et d'éthique

Diane Lanctôt dirige, en qualité de présidente, la compagnie Lanctôt Ltée, entreprise spécialisée dans le design et la distribution d'articles de sport au Canada et qui exporte en Europe et aux États-Unis. L'entreprise est solidement implantée dans les sports d'équipe, notamment le hockey et le baseball, l'équipement de ski, les montures optiques ainsi que le textile.

Au cours des 25 dernières années, Mme Lanctôt a acquis une grande crédibilité à l'échelle internationale dans le domaine du sport et de la mise en marché.

Mme Lanctôt est également membre du conseil d'administration de Procycle et du Groupe Le Massif.



John LeBoutillier, C.M.
 Président du conseil
 Industrielle Alliance, Assurance
 et services financiers inc.

- Date de nomination au conseil : 30 avril 1996 et renommé le 4 mars 2009
- Président du comité des ressources humaines
- Membre du comité exécutif et du comité de vérification

John LeBoutillier est président du conseil d'administration d'Industrielle Alliance, Assurance et services financiers. Il est également président du conseil d'administration du Conseil du patronat du Québec. Auparavant, M. LeBoutillier a occupé des fonctions importantes dans l'industrie minière et métallurgique, notamment comme président et chef de la direction de la Compagnie minière IOC, de 1996 à 2000, et de Sidbec-Dosco (anciennement Mittal Canada, devenue ArcelorMittal Montréal), de 1983 à 1996.

M. LeBoutillier est président du conseil de Roctest, et administrateur de Semafo, Mazarin/Société Asbestos, du TechnoCentre éolien Gaspésie les-Îles (dont il est vice-président du conseil), d'Induspac (6778305 Canada inc., commandité de Groupe Emballage Spécialisé), d'Investissements Trévi et de Groupe Deschênes.



Hélène Lévesque, MBA
 Présidente
 Corporation Experlead

- Date de nomination au conseil : 27 mai 2009
- Membre du comité des ressources humaines depuis le 28 juillet 2009

Hélène Lévesque est présidente de la Corporation Experlead, une société de services juridiques, depuis 2006. Membre du Barreau du Québec depuis 1979, elle est reconnue pour offrir aux équipes de direction une vision d'affaires des questions juridiques. Elle possède également une expertise dans la réalisation de dossiers d'investissement.

Mme Lévesque a occupé auparavant plusieurs postes de direction de services juridiques notamment chez Transcontinental, Harlequin Enterprises Limited, Quebecor Printing Canada et le Fonds de solidarité FTQ.

Mme Lévesque est également présidente du conseil d'administration de Gestion Simulateur de vol - Capital et membre du comité de sélection de la Bourse Alma Lepage de HEC Montréal.



Monique Mercier
 Vice-présidente exécutive,
 Affaires juridiques et
 Développement de marché
 TELUS Solutions en santé

- Date de nomination au conseil : 12 juin 2006 et renommée le 4 mars 2009
- Membre du comité des ressources humaines

Depuis 2008, Monique Mercier est vice-présidente exécutive, Affaires juridiques et Développement de marché, chez TELUS Solutions en santé, et vice-présidente responsable des affaires juridiques de TELUS Communications au Québec. Entre 1999 et 2007, elle a agi à titre de responsable des affaires juridiques et de secrétaire du conseil d'administration d'Emergis inc. De plus, de 2004 à 2007, elle était responsable des ressources humaines.

Auparavant, Mme Mercier a été chef du service juridique de Bell Canada International et elle a occupé divers postes de direction au sein de BCE, dans les secteurs du droit des sociétés, des valeurs mobilières, des fusions et acquisitions et du financement.

Mme Mercier est également membre du conseil d'administration de Les éditions du passage.



Stanley K. Plotnick
Président
Diversiplex Corp. et
SelectShops Inc.

- Date de nomination au conseil : 4 mars 2009
- Membre du comité de vérification depuis le 30 mars 2009

Stanley K. Plotnick est président de Diversiplex Corp. depuis 1978 et de SelectShops depuis 2006. Il siège aux comités consultatifs de UPS Stores du Canada, de DataTail Canada et de Delta Capital.

Auparavant, il agissait à titre de cofondateur et de président de AVS Technologies, et ce, jusqu'à la vente de l'entreprise en 2005.

M. Plotnick est un bénévole et philanthrope actif et a occupé le poste de président de l'Hôpital général juif, de la communauté juive de Montréal (Fédération CJA) et de la National Jewish Community (les fédérations de l'appel unifié pour Israël du Canada), et fait partie de la direction de différents organismes philanthropiques internationaux du Canada, des États-Unis et d'Israël. Il a en outre œuvré pour d'autres organismes comme le Gala des Étoiles.

M. Plotnick est un diplômé émérite de l'Université McGill (B. Comm.) et du Massachusetts Institute of Technology (M. Sc.).



Richard J. Renaud, FCA
Président du conseil
et directeur associé
Wynnchurch Capital

- Date de nomination au conseil : 26 février 2004 et renommé le 4 mars 2009
- Vice-président du comité de vérification
- Membre du comité exécutif

Richard J. Renaud est comptable agréé et Fellow de l'Ordre des comptables agréés du Québec. Il est actif dans le domaine de l'investissement privé au Canada et aux États-Unis depuis plus de 30 ans, dans le secteur manufacturier, les services financiers et les technologies de l'information.

M. Renaud est président du conseil d'administration de KnowledgeOne et de Pethealth et est aussi président du conseil de la Fondation de l'Université de Concordia.

Il est également membre du conseil d'administration de Yorbeau Resources.



André Riedl
Consultant

- Date de nomination au conseil : 12 août 2009

Ancien président-directeur général de BOC Canada, André Riedl agit maintenant à titre de conférencier international et formateur agréé en management.

Auparavant, il a été député provincial de la circonscription d'Iberville et porte-parole de l'opposition officielle en matière d'affaires internationales et d'exportation.

M. Riedl est membre de la Chaire de management éthique de HEC Montréal.



Stephen Rosenhek, MBA, CA, CIRP
 Associé directeur
 RSM Richter Chamberland

- Date de nomination au conseil : 26 février 2004 et renommé le 4 mars 2009
- Président du comité de vérification

Stephen Rosenhek est comptable agréé depuis 1986 et syndic de faillite depuis 1992. Il est associé directeur du bureau de Montréal de RSM Richter Chamberland, l'un des principaux cabinets indépendants d'expertise comptable et de services-conseils au Canada.

M. Rosenhek est reconnu au Canada et aux États-Unis pour son expertise pointue dans le domaine des services-conseils aux entreprises, particulièrement en matière de restructuration financière, de redressement et de restructuration d'entreprises appartenant à de nombreux secteurs d'activité, tels la fabrication, les biens en capital, le transport ou encore le divertissement. Il est un conférencier recherché par les institutions financières et les fournisseurs de capitaux en matière de financement d'entreprises.

M. Rosenhek est également membre du conseil d'administration de l'Orchestre symphonique de Montréal.



Madeleine Roy
 Avocate
 Lavery, de Billy, s.e.n.c.r.l.

- Date de nomination au conseil : 12 juin 2006 et renommée le 4 mars 2009
- Membre du comité des ressources humaines

Madeleine Roy est membre du Barreau du Québec depuis 1984. Associée du cabinet Lavery, de Billy, elle se spécialise en droit du travail et possède une vaste expérience en négociation, arbitrage et litige dans divers secteurs du droit civil et commercial.

Mme Roy est également administratrice de la Fédération des Caisses Desjardins du Québec, d'Induspac (6778305 Canada inc., commandité de Groupe Emballage Spécialisé) et de la Caisse Desjardins de la Chaudière.



Christyne Tremblay
 Sous-ministre
 Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE)

- Date de nomination au conseil : 5 janvier 2010

Sous-ministre au Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE) depuis janvier 2010, Christyne Tremblay occupait le poste de sous-ministre adjointe à la Direction générale des politiques et des sociétés d'État au MDEIE depuis 2005. Auparavant, elle a occupé le poste de Secrétaire générale du ministère des Finances.

Mme Tremblay cumule plus de 20 ans d'expérience dans la fonction publique, en occupant des postes clés au ministère du Conseil exécutif, au ministère des Relations internationales et au ministère de l'Industrie et du Commerce.

Mme Tremblay possède un diplôme de deuxième cycle en administration des affaires de l'École nationale d'administration publique (ENAP). Elle est diplômée de l'Université d'Ottawa, détenant un baccalauréat en sciences économiques et un second en sciences politiques.

GOVERNANCE ET ACTIVITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'effervescence qui a caractérisé l'année 2009 sur le plan des investissements et des opérations a trouvé un écho direct aux chapitres de la gouvernance de la SGF et des activités de son conseil d'administration et des trois comités qui en relèvent. Tout spécialement, cinq projets sont à citer comme contributions particulières à l'amélioration continue de la gouvernance de la SGF.

Comité consultatif de crédit

Parallèlement à l'entrée en vigueur de nouveaux outils financiers, la direction de la SGF, appuyée par le conseil d'administration, a chapeauté la création d'un comité consultatif de crédit. Ce nouveau comité réunit notamment des expertises comptable, bancaire et juridique. Il coordonne dorénavant les analyses de crédit dans les dossiers où la solution financière envisagée consiste en un prêt ou en un financement sous forme de quasi-équité. Le comité consultatif de crédit transmet ses recommandations au comité d'investissement.

Implantation des normes IFRS

Tout au long de l'exercice, la SGF a préparé l'implantation des normes comptables internationales IFRS (*International Financial Reporting Standards*) avec l'aide d'une firme d'experts comptables. Ces normes, qui entreront en vigueur le 1^{er} janvier 2011, visent à uniformiser la présentation des états financiers afin d'en améliorer la clarté et la transparence et ce, pour faciliter les comparaisons entre entreprises, contribuer à la confiance des investisseurs et simplifier les transactions internationales. L'implantation définitive des normes IFRS, à la SGF et dans chacune de ses filiales, sera complétée au cours de l'année 2010.

Amélioration de la gestion du risque

En fin d'exercice, le comité de vérification a avalisé une révision des processus d'analyse du risque lié aux investissements de la SGF. Cette mise à jour a introduit un indice de risque qui permet d'en préciser l'importance. On est ainsi passé d'une évaluation qualitative à une évaluation quantitative. Cet outil fournira un encadrement à l'atténuation de l'ensemble des risques auxquels s'expose la SGF dans le cadre de ses activités.

Meilleure gestion des documents

La SGF a adopté en cours d'année un nouveau « plan de classification des documents ». Ce projet a nécessité la collaboration de nombreux employés et ce, à tous les niveaux de l'organisation. Le plan, guidé par la *Loi sur les archives*, assurera une gestion ordonnée, dynamique et sécuritaire des innombrables documents de tous types produits par la SGF. Le projet établit aussi des normes claires encadrant l'archivage, la diffusion ou l'élimination de documents, notamment par la mise en place d'un calendrier de conservation.

Processus d'étalonnage

Conformément à la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État* (la « *Loi sur la gouvernance* ») et de concert avec le Vérificateur général du Québec, la SGF a entrepris en cours d'exercice une démarche d'étalonnage. Ces travaux, coordonnés par le comité de vérification du conseil d'administration, visent à répertorier des organismes similaires à la SGF, actifs au Canada, en Amérique du Nord et ailleurs dans le monde, afin d'établir des points de comparaison permettant de mesurer la performance de la SGF « parmi ses pairs » et, le cas échéant, de fournir des indices pour améliorer sa performance.

RAPPORT DU COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE

Composition du comité (au 31 décembre 2009)

Président : José P. Dorais

Membres : Marie Anna Bacchi
Nathalie Goodwin
Diane Lanctôt

Note : Luisa Biasutti et Jean Bienvenue ont été membres de ce comité jusqu'au 4 mars 2009.

Nombre de réunions et assiduité

En 2009, le comité s'est réuni à sept reprises. Le taux de présence des membres aux réunions du comité a été de 92 %.

Exécution de son mandat

Le comité a procédé à une revue de l'ensemble des gestes et actions posés depuis 2006 par la SGF en vue de se conformer à la *Loi sur la gouvernance*.

Un questionnaire visant à évaluer le fonctionnement du conseil d'administration de la SGF a été élaboré conformément aux critères d'évaluation du fonctionnement du conseil d'administration de la SGF et a été transmis à l'ensemble des administrateurs de la SGF. Les résultats de cette évaluation ont ensuite été présentés par le président du conseil d'administration à ceux-ci. De plus, un formulaire d'auto-évaluation de la performance des administrateurs de la SGF a été préparé et transmis à chacun des membres du conseil d'administration. Le président du conseil d'administration a par la suite rencontré individuellement chacun des administrateurs siégeant au conseil d'administration de la SGF afin d'approfondir cette auto-évaluation.

Le comité a aussi élaboré un questionnaire d'auto-évaluation des administrateurs externes nommés par la SGF au sein d'entreprises dans lesquelles elle détient une participation ou dans ses filiales en propriété exclusive. Suite à la réception desdits questionnaires, un rapport a été présenté au comité par la direction décrivant les principales conclusions émanant de cette auto-évaluation.

Le comité s'est également penché sur le programme de formation offert aux administrateurs de la SGF. Une étude comparative des pratiques des diverses sociétés d'État québécoises lui a été soumise. Le type de formation offerte aux administrateurs de la SGF a été revu ainsi que les critères gouvernant celle-ci.

Le comité a examiné régulièrement la liste des administrateurs des sociétés dans lesquelles la SGF ou ses filiales détiennent une participation et, conformément à la *Politique sur les administrateurs désignés*, il a approuvé la désignation de plusieurs administrateurs externes et la reconduction de leur mandat.

Après chacune de ses réunions, le comité a fait rapport de ses activités au conseil d'administration.

RAPPORT DU COMITÉ DE VÉRIFICATION

Composition du comité (au 31 décembre 2009)

Président : Stephen Rosenhek

Membres : José P. Dorais
John LeBoutillier
Stanley K. Plotnick
Richard J. Renaud

Note : Luisa Biasutti, Jean Bienvenue et Monique Mercier ont été membres de ce comité jusqu'au 4 mars 2009, et Diane Lanctôt du 17 au 30 mars 2009.

Nombre de réunions et assiduité

En 2009, le comité s'est réuni à six reprises. Le taux de présence des membres aux réunions du comité a été de 83 %.

Exécution de son mandat

Le comité a passé en revue les états financiers annuels 2008 avec les covérificateurs, le cabinet Samson Bélair/Deloitte & Touche s.e.n.c.r.l. et le vérificateur général du Québec, et en a recommandé l'approbation au conseil d'administration. Il a aussi discuté avec les covérificateurs du plan de vérification des états financiers de la SGF pour 2009. Le comité a rencontré les covérificateurs en l'absence des membres de la direction.

Le comité a fait le suivi du plan d'action pour la mise en place d'un processus de gestion intégrée des risques au sein de la SGF. Des registres des risques de chacun des groupes d'affaires et un registre consolidé ont été élaborés. Le comité a revu l'utilisation d'une nouvelle méthodologie d'évaluation du risque des placements de la SGF. Le comité a aussi recommandé au conseil, pour approbation, des modifications à la *Politique relative à l'approbation préalable des services des vérificateurs externes* et des modifications à la désignation des signataires de comptes bancaires de la SGF.

Le comité a participé à l'examen des termes et conditions proposés dans le cadre du renouvellement ou de l'établissement des diverses facilités de crédit de la SGF. Le comité a révisé et recommandé au conseil d'administration la conclusion d'une entente avec le vérificateur général du Québec en vue d'établir des mesures d'évaluation de l'efficacité et de la performance de la SGF, y compris l'étalonnage avec des entreprises similaires pour la période entre le 1^{er} janvier 2007 et le 31 décembre 2009, ainsi que la délégation à un consultant externe indépendant de la réalisation de ces mesures conformément à la *Loi sur la gouvernance*.

Le comité a fait le suivi de son plan visant l'utilisation optimale des ressources de la SGF. Ce plan consiste notamment à adopter et à mettre en vigueur des politiques et procédures visant plusieurs processus d'affaires, ces derniers faisant l'objet d'une vérification régulière conformément au plan de vérification interne annuel adopté par le comité.

En 2009, le comité a revu et approuvé le plan de vérification interne de la SGF et examiné un rapport sur l'application adéquate de certaines politiques et procédures de contrôle interne, préparé par un cabinet d'experts-comptables dans le cadre d'un contrat d'impartition de la vérification interne. Le comité a également passé en revue la mise en œuvre par la SGF des recommandations formulées suite à la vérification interne de l'année 2008.

Après chacune de ses réunions, le comité a fait rapport de ses activités au conseil d'administration et a présenté ses recommandations, le cas échéant. Il a aussi procédé à l'évaluation de son rôle et de ses responsabilités, à la lumière de ses règles de fonctionnement.

Selon l'avis du vérificateur général du Québec, du 24 octobre 2008 au 8 octobre 2009, les membres du comité se sont conformés, à tous égards importants, aux obligations prévues aux articles 23 à 26 de la *Loi sur la gouvernance*.

RAPPORT DU COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES

Composition du comité (au 31 décembre 2009)

Président : John LeBoutillier

Membres : Hélène Lévesque
Monique Mercier
Madeleine Roy

Note : Ashok K. Narang a été membre de ce comité jusqu'au 4 mars 2009.

Nombre de réunions et assiduité

En 2009, le comité s'est réuni à dix reprises. Le taux de présence des membres aux réunions du comité a été de 94 %.

Exécution de son mandat

En 2009, le comité a évalué la performance de Pierre Shedleur, président-directeur général de la SGF, pour l'exercice 2008. Il a également revu, pour le même exercice, l'évaluation de la performance des cadres supérieurs effectuée par le président-directeur général et également l'évaluation des directeurs généraux faite par les présidents des conseils d'administration des filiales en propriété exclusive de la SGF. Le comité a par la suite recommandé au conseil, pour approbation, les augmentations salariales du président-directeur général et de chacun des cadres supérieurs de la SGF. Il a également recommandé au conseil, pour approbation, les augmentations salariales et la rémunération variable des directeurs généraux de ses filiales en propriété exclusive.

Le comité a recommandé au conseil, pour approbation, les objectifs d'entreprise de la SGF, de même que les objectifs individuels des cadres supérieurs et des directeurs généraux de ses filiales en propriété exclusive pour l'exercice 2009.

Le comité a assuré un suivi étroit de l'évolution du plan de dotation du personnel de la SGF.

Après chacune de ses réunions, le comité a fait rapport de ses activités au conseil d'administration.

Analyse de la rémunération globale

Dans la poursuite de son mandat, la SGF doit pouvoir compter sur des employés compétents, qu'elle recrute dans les marchés où se pratiquent des activités similaires aux siennes. Elle doit donc, pour attirer ces personnes de talent, avoir une politique de rémunération alignée avec ses objectifs d'affaires et les pratiques de son marché de référence. C'est ainsi qu'elle peut espérer attirer, retenir et motiver des employés dont les compétences lui permettront d'atteindre ses objectifs d'affaires, dans un marché où la demande de talents est forte et la concurrence vive.

En 2009, le comité a revu les programmes de rémunération variable à la SGF en collaboration avec des experts et suivant les recommandations émises par le vérificateur général du Québec en juin 2004. Le comité a recommandé au conseil, pour approbation, certaines modifications afin de tenir compte du marché de référence de la SGF.

Ce marché de référence regroupe une quarantaine d'entreprises comparables. Dans cette optique, le marché de référence est construit autour des entreprises :

- d'où proviennent les cadres actuels;
- où iraient les cadres actuels s'ils quittaient; et
- auprès desquelles la SGF recruterait ses futurs cadres.

Il est composé d'entreprises ayant les caractéristiques suivantes :

- sociétés de placement de capital privé (le secteur d'activité de la SGF);
- institutions financières ayant des activités similaires à celle de la SGF (financement d'entreprise et analyse financière);
- sociétés qui œuvrent dans les secteurs d'investissement de la SGF (expertise de l'industrie).

Nouveau contrat de travail du président-directeur général

Le 18 juin 2009, le gouvernement du Québec a adopté le décret 717-2009 par lequel M. Shedleur était nommé de nouveau membre du conseil d'administration et président-directeur général de la SGF pour un mandat de cinq ans à compter du 6 décembre 2009.

Le comité des ressources humaines a préparé et recommandé au conseil, pour approbation, un contrat de travail qui sert à fixer la rémunération et les autres conditions de travail du président-directeur général de la Société. Pour ce faire, il a tenu compte de la section 5 du chapitre II des *Règles concernant la rémunération et les autres conditions de travail des titulaires d'un emploi supérieur à temps plein* adoptées par le gouvernement du Québec selon le décret 450-2007 du 20 juin 2007.

Ce contrat de travail prévoit que la rémunération variable annuelle du président-directeur général s'élève à un maximum de 30 % de son salaire de base et que sa rémunération variable triennale, pour un cycle donné, ne peut excéder 35 % de son salaire de base. En plus de son salaire annuel, le président-directeur général participe au régime d'assurance collective et aux autres formes de rémunérations qui s'appliquent aux dirigeants de la SGF, ainsi qu'au régime de retraite de l'administration supérieure (RRAS) et au régime de prestations supplémentaires prévu par les décrets 960-2003 et 961-2003.

Le salaire du président-directeur général est ajusté annuellement selon les mêmes critères que ceux applicables à tous les employés de la SGF. L'augmentation annuelle est approuvée par le conseil d'administration sur recommandation du comité des ressources humaines.

Rémunération des dirigeants

La rémunération des dirigeants se compose des éléments suivants :

Le salaire de base

Le salaire de base d'un dirigeant se situe à l'intérieur d'une structure salariale alignée sur le marché de référence. Le salaire est déterminé en tenant compte du niveau de responsabilité rattaché au poste ainsi que de l'expérience, de l'expertise et du rendement du dirigeant.

La rémunération variable

Les programmes de rémunération variable en vigueur à la SGF, décrits ci-après, sont fondés sur les pratiques et les usages en cette matière. Ils font partie de la rémunération totale des dirigeants et lient leur rémunération à la réalisation d'objectifs reliés en majeure partie à la performance de l'entreprise et, dans une moindre proportion, à la performance individuelle.

Le programme annuel de rémunération variable

Au début de chaque exercice, le conseil d'administration approuve les objectifs d'entreprise et les objectifs individuels du président-directeur général. Au terme de l'exercice et en fonction des résultats obtenus, le conseil d'administration approuve le montant total de rémunération variable applicable à tous les dirigeants et employés de la SGF. Ce montant tient compte en majeure partie de l'atteinte par la SGF des objectifs d'entreprise, dont principalement la rentabilité de cette dernière.

Le programme triennal de rémunération variable

Le programme triennal de rémunération variable est axé sur l'atteinte d'objectifs de rentabilité sur une période mobile de trois ans, ce qui permet d'évaluer les résultats dans une perspective à plus long terme.

En vertu de ce programme, le dirigeant se voit allouer annuellement, le cas échéant, un montant correspondant à un pourcentage de son salaire de base pour chaque cycle de trois ans complété.

La SGF se positionne sous la médiane du marché pour l'ensemble de la rémunération variable.

Autres formes de rémunération

Il s'agit des avantages particuliers (automobile et frais de fonctionnement, stationnement, soins de santé et honoraires de consultation professionnelle) et de la valeur de la contribution de l'employeur au régime d'assurance collective en vigueur couvrant les employés de la SGF.

Régimes de retraite

Le régime de retraite de la SGF à l'intention des cadres supérieurs comporte deux composantes distinctes, à savoir le régime de base (Régime complémentaire de retraite des employés de la SGF) et le régime supplémentaire (Régime supplémentaire de retraite pour la direction). La rente payable en vertu de ces deux régimes est égale à 2 % du salaire de base, multiplié par le nombre d'années de participation.

Sommaire de la rémunération versée en 2009 à chacun des cinq dirigeants les mieux rémunérés

	Salaire de base 2009	Programme annuel de rémunération variable ⁽¹⁾	Programme triennal de rémunération variable ⁽¹⁾	Autres formes de rémunération ⁽²⁾	Total
Pierre Shedleur					
Président-directeur général	328 036 \$	–	–	34 132 \$	362 138 \$
Georges Kobrynsky					
Vice-président principal, Investissements Groupe Produits forestiers	243 286 \$	–	–	34 093 \$	277 379 \$
Pierre Puglièse⁽³⁾					
Vice-président principal, Investissements Groupe Technologies et Sciences de la vie	225 500 \$	–	–	50 609 \$	276 109 \$
Yves Bourque					
Vice-président principal Soutien et suivi des investissements	225 500 \$	–	–	29 494 \$	254 994 \$
Jean-Jacques Carrier					
Vice-président principal et chef de la direction financière	224 470 \$	–	–	29 702 \$	254 172 \$

(1) Basé sur les résultats de 2008, et selon les termes des programmes de rémunération variable alors en vigueur.

(2) Inclut le montant des avantages particuliers ainsi que la portion des primes d'assurance collective payée par la SGF.

(3) Inclut un montant forfaitaire tenant lieu de contribution au régime de retraite de la SGF.

Nombre de réunions, assiduité et rémunération des administrateurs

Le conseil d'administration de la SGF s'est réuni à 13 reprises en 2009.

	Conseil d'administration	Comité exécutif ⁽¹⁾	Comité de vérification	Comité de gouvernance et d'éthique	Comité des ressources humaines	Rémunération \$
Jean Bazin	13					43 840
Pierre Shedleur ⁽²⁾	13					–
Marie Anna Bacchi	10			5		14 404
Luisa Biasutti ⁽³⁾	2			2		3 537
Jean Bienvenue ⁽³⁾	2			2		3 537
Gilles Demers ⁽²⁾	8					–
José P. Dorais	13		6	7		24 814
Nathalie Goodwin	7			3		10 344
Diane Lanctôt	9		1	5		16 095
John LeBoutillier	12		4		10	25 079
Hélène Lévesque	7				4	8 752
Monique Mercier	12				7	18 238
Ashok K. Narang ⁽³⁾	2				2	3 537
Stanley K. Plotnick	9		4			13 608
Richard J. Renaud	8		4			15 304
André Riedl	4					5 375
Stephen Rosenhek	12		6			20 075
Madeleine Roy	12				9	19 268

(1) Les membres de ce comité ne se sont pas réunis en 2009.

(2) Le président-directeur général, Pierre Shedleur, et le sous-ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, Gilles Demers, ne peuvent recevoir de rémunération à titre de membres du conseil d'administration.

(3) Ces membres ont été administrateurs jusqu'au 4 mars 2009.

Treize des 15 administrateurs de la SGF sont des administrateurs indépendants, c'est-à-dire qu'ils n'ont pas de relation ni d'intérêt direct ou indirect, de nature financière, commerciale, professionnelle ou philanthropique, susceptible de nuire à la qualité de leurs décisions eu égard aux intérêts de la SGF. Les deux membres qui ne se qualifient pas comme administrateur indépendant sont le président-directeur général, Pierre Shedleur, et le sous-ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, Gilles Demers.

Jean Bazin a été nommé président du conseil d'administration de la SGF par voie du décret 782-2007 du 12 septembre 2007. Le président du conseil d'administration, selon le décret 610-2006, tel qu'il a été modifié par les décrets 962-2006 et 763-2007, reçoit une rémunération annuelle de 16 979 \$ et un montant forfaitaire de 795 \$ par présence aux séances du conseil d'administration et des divers comités qui en relèvent. En 2009, M. Bazin a participé aux réunions des comités relevant du conseil d'administration.

Selon les mêmes décrets, les autres administrateurs de la SGF, à l'exception de Gilles Demers et Pierre Shedleur, reçoivent, à ce titre, une rémunération annuelle de 8 489 \$ et un montant forfaitaire de 530 \$ par présence aux séances du conseil d'administration et des divers comités qui en relèvent; les présidents du comité de vérification, du comité des ressources humaines et du comité de gouvernance et d'éthique reçoivent une somme additionnelle annuelle de 3 183 \$.

Une somme de 245 808 \$ a été versée aux administrateurs en 2009. Les administrateurs, à ce titre, ne reçoivent pas d'avantages sociaux de la SGF.

Honoraires payés au vérificateur externe

Les livres et les comptes de la SGF sont vérifiés par le vérificateur général du Québec et par un vérificateur externe. Les honoraires payés à ce vérificateur externe en 2009 sont détaillés comme suit :

	\$
Honoraires pour services de vérification	268 710
Honoraires pour services reliés à la vérification	43 070
Honoraires pour services en matière de fiscalité	274 140
Honoraires pour les autres services	140 395
Total	726 314

Accès aux documents et protection des renseignements personnels

La SGF s'est conformée au *Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels* (le « Règlement ») et diffuse désormais sur son site web les documents et renseignements prévus en vertu de l'article 4 dudit *Règlement*.

La SGF a reçu au cours de l'exercice 2009, onze demandes d'accès à l'information en vertu de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (« *Loi sur l'accès* ») portant sur l'ensemble de ses opérations et certaines de ses dépenses. L'ensemble des demandes d'accès à l'information ont été traitées dans les délais prévus à la *Loi sur l'accès* et aucune demande n'a fait l'objet de mesures d'accommodement raisonnables à la demande d'une personne handicapée. Cinq demandes ont été acceptées, deux ont été partiellement acceptées et quatre ont été refusées. La nature industrielle, financière ou commerciale des documents demandés ainsi que la protection des renseignements confidentiels fournis par des tiers à la SGF dans le cadre de ses activités ont notamment été invoqués pour motiver ces refus. Une demande d'accès a fait l'objet d'une demande de révision à la Commission d'accès à l'information pendant la même période.

Un programme de sensibilisation sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels a été mis en place pour les membres de la direction et les employés. Des capsules d'information ont été transmises mensuellement aux employés leur rappelant les comportements à adopter quant à la protection des renseignements personnels et de la sécurité informatique. Un séminaire sur les principes fondamentaux en matière de protection des renseignements personnels et d'accès à l'information a été offert à l'ensemble des employés et de la direction. Les diverses politiques relatives à la protection de l'information ont été rendues accessibles à l'ensemble des employés sur l'intranet de la SGF.

Documents disponibles sur le site web de la SGF

- Code d'éthique pour la conduite des affaires de la SGF
- Code d'éthique applicable aux administrateurs de la SGF et de ses filiales en propriété exclusive
- Code d'éthique applicable aux dirigeants et employés de la SGF et de ses filiales en propriété exclusive
- Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics (c. M-30, r.0.1)
- Politique relative à l'adjudication de contrats

DIRIGEANTS DE LA SOCIÉTÉ

Au 31 décembre 2009

L'Hon. Jean Bazin

Président du conseil d'administration

Pierre Shedleur*

Président-directeur général

Jean-Jacques Carrier*

Vice-président principal et
chef de la direction financière

Marc Paquet*

Vice-président principal
Affaires juridiques et secrétaire

Yves Bourque*

Vice-président principal
Soutien et suivi des investissements

Daniel Boulais*

Vice-président principal, Investissements
Groupe Agroalimentaire

Georges Kobrynsky*

Vice-président principal, Investissements
Groupe Produits forestiers

Pierre Puglièse*

Vice-président principal, Investissements
Groupe Technologies et Sciences de la vie

Luc Séguin*

Vice-président principal, Investissements
Groupe Mines, Matériaux, Énergie, Environnement

Christian Lessard*

Vice-président principal
Développement organisationnel et affaires publiques

Chantal Malo*

Vice-présidente principale
Planification et stratégie internationale

Jean-Yves Tardif*

Vice-président
Ressources humaines

Silvana Travaglini

Vice-présidente et contrôleur

Jean Rocheleau

Trésorier

André-Gilles Frigon

Trésorier adjoint

Nicolas Potvin

Conseiller juridique et secrétaire adjoint

* Membres du comité de direction

Marques de commerce

Les noms **Société générale de financement du Québec**[®], **SGF**[®], **Albecour**[®], **CIPQ**[®], **Gestion forestière Lacroix**[®], **Rexforêt**[®] et **SOQUEM**[®], ainsi que les logos utilisés avec ces noms, constituent des marques de commerce officielles enregistrées de la SGF dont certaines sont utilisées sous licence par ses filiales.

Renseignements

Société générale de financement du Québec
600, rue de La Gauchetière Ouest
Bureau 1500
Montréal (Québec) H3B 4L8
Téléphone : 514-876-9290
info@sgfqc.com

Concept et réalisation

Relations publiques PÉLICAN inc.

Impression

Imprimé par Lithographie G. Monette inc. avec des encres végétales sur papier certifié FSC Cougar[®] 70 lb, le membre le plus éminent de la famille Domtar *EarthChoice*[®], une gamme complète de papiers éthiques et écologiques. Fabriqué sans chlore élémentaire et sans acide, ce papier contient 10 % de fibres recyclées postconsommation et des fibres provenant de forêts bien gérées et certifiées par des tiers, dans le respect des normes du *Forest Stewardship Council*. Il respecte la norme ISO 14001 et est certifié par *Rainforest Alliance*.



Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2010

ISSN 0704-2981

ISSN en ligne 1715-2348

La version électronique de ce document est disponible sur le site web de la SGF à sgfqc.com.
This document is also available in English.



Québec 

Montréal (siège social)
Bureau 1500
600, rue de La Gauchetière Ouest
Montréal (Québec) H3B 4L8
Téléphone : 514-876-9290
Télécopie : 514-395-8055

Québec
Bureau 400
1195, avenue Lavigerie
Québec (Québec) G1V 4N3
Téléphone : 418-659-4530
Télécopie : 418-643-4037

info@sgfqc.com
sgfqc.com